

1982
60

UPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

laurent ronsin

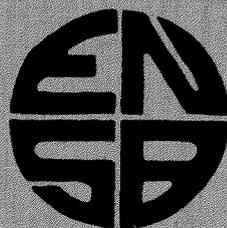
la médiathèque

de

saint-dié-des-vosges

ANNEE : 1982

18ème PROMOTION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

LA MEDIATHEQUE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES



Mémoire présenté par
Laurent RONSIN

Sous la direction de
Gérard HERZHAFT

1982/60

18ème Promotion

1982

RON SIN (Laurent). - La Médiathèque de Saint-Dié des-Vosges : mémoire / présenté par Laurent Ronsin ; sous la dir. de M. Gérard Herzhaft, ... - Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, 1982. - 29 f. ; 30 cm.

- Médiathèque publique, lecture publique.



Les habitants de Saint-Dié lisent en moyenne quatre fois plus que les autres Français. Cette étude a pour objet d'en dégager les causes, notamment en analysant le fonctionnement et l'activité de la médiathèque de la ville.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	p. 1
LA LECTURE A SAINT DIE, UN PHENOMENE HISTORIQUE ?	p. 2
A. Une longue gestation (669-1802)	
B. Une naissance bien ordinaire (1802-1960)	
LES ANNES 1960-1965 : UNE CROISSANCE PROMETTEUSE	p. 4
A. Les choix du Conseil Municipal	
B. Le rôle du bibliothécaire	
C. Le fonctionnement de la bibliothèque	
LA NOUVELLE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE SAINT-DIE (1966-1980)	p. 9
I. Emplacement et description de la bibliothèque centrale	
II. Les différentes facettes de la bibliothèque de Saint-Dié	
LE FONCTIONNEMENT ET L'ACTIVITE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE SAINT-DIE PAR LES CHIFFRES	p. 18
I. Les documents prêtés à domicile	
II. Les usagers des bibliothèques de Saint-Dié	
III. Crédits municipaux et d'Etat Accroissement des collections	
IV. Observation complémentaire : la place de l'animation	
PERSPECTIVES D'AVENIR	p. 27
CONCLUSION : La médiathèque de Saint-Dié, un exemple unique ?	p. 29
ANNEXES	

INTRODUCTION

Le présent mémoire a pour objet une recherche des causes et des motifs qui poussent les Déodatienais à fréquenter leur bibliothèque de façon beaucoup plus importante et massive qu'ailleurs. En effet, comment se fait-il que les résultats de la bibliothèque de Saint-Dié soient quatre fois supérieurs à ceux des autres bibliothèques de villes de même importance que Saint-Dié en ce qui concerne le nombre de livres prêtés par rapport au nombre d'habitants ? Comment se fait-il que le nombre d'inscrits y soit pratiquement trois fois supérieur ?

C'est la tentative de pouvoir apporter des éléments de réponses et d'explications à ces questions qui a justifié et motivé notre travail. Dans ce but, nous n'avons négligé aucune piste et cela nous a amené, dans un premier temps, à sonder brièvement l'histoire culturelle de notre ville pour savoir si elle ne renferme pas quelque secret ou recette incitant les gens à lire davantage qu'ailleurs... Cette plongée dans le temps nous fera couvrir la période 669-1960, dates extrêmes qui correspondent pour la première à l'année de fondation de Saint-Dié, pour la deuxième au début de la mise en place de conceptions et de théories originales sur la lecture publique telles qu'elles caractérisent aujourd'hui la bibliothèque de Saint-Dié. Nous étudierons ensuite les 20 années qui ont permis à la bibliothèque de sortir de l'anonymat et de devenir un modèle, voire une référence en matière de lecture publique pour la France entière.

Nous essaierons alors d'analyser les facteurs nécessaires à cette réussite tant sur les plans économiques et sociaux que techniques et théoriques. Bref, nous tenterons de dégager les grandes lignes qui ont fait accéder la bibliothèque à son niveau actuel.

Enfin, nous verrons quelles perspectives peuvent être envisagées dans un avenir proche ou plus lointain qui permettraient à la bibliothèque de toucher un public encore plus large et pour tenter de conquérir de nouvelles couches sociales à la lecture. Nous constaterons que les idées et les solutions ne font pas défaut mais qu'elles demandent surtout des moyens accrus.

Nota :

Cette étude a principalement pour objectif de comprendre un peu mieux les mécanismes théoriques et pratiques qui font fonctionner la bibliothèque centrale de Saint-Dié. Mais pour certains points de l'exposé et pour rendre les notations plus explicites, il a été indispensable de faire référence aux deux annexes de quartier qui sont directement sous la mouvance de la centrale. Il a donc été tout naturellement impossible de les dissocier de la bibliothèque centrale puisqu'elles participent pleinement selon leurs moyens à la mise en place d'une politique active de lecture publique qui a pour mission essentielle de quadriller l'ensemble de la ville.

LA LECTURE A SAINT-DIE : UN PHENOMENE "HISTORIQUE" ?

A) UNE LONGUE GESTATION (669-1802)

En 669, le moine colombaniste Saint Déodat fonde dans le val de Galilée, sur la Meurthe, la ville qui porte son nom : Saint-Dié. Treize siècles plus tard exactement, la capitale du massif montagneux vosgien est devenue un modèle souvent cité en exemple pour ses résultats en matière de lecture publique. Le bon moine aurait-il semé quelque graine miraculeuse qui aurait eu pour vertu, une fois en fleur, d'inviter les Déodatien à la lecture ? On peut hélas dire dès à présent que l'histoire fut moins poétique, c'est ce que nous allons voir ensemble.

La position stratégique de Saint-Dié, entre Alsace et Lorraine, lui vaut d'être plusieurs fois détruite lors du passage des armées sur son sol et la dernière exaction est toute récente puisqu'elle remonte à 1944, date à laquelle la ville fut incendiée et sinistrée à 75%. Historiquement, Saint-Dié s'enorgueillit surtout d'être la patrie de Jules Ferry, le plus illustre de ses citoyens, et de porter le titre honorifique et peu banal de "Marraine de l'Amérique". Le sourire et la crédulité font place à l'étonnement lorsque l'on apprend que c'est dans la petite localité déodatienne, distante de 800 kilomètres de toutes mers, qu'en 1507, pour la première fois au monde, un groupe de cartographes propose le nom "America" pour baptiser le Nouveau-Monde, en hommage à Amerigo Vespucci, son découvreur.

Ce titre honorifique, mais néanmoins bien réel et officiel, témoigne d'un profond et brillant courant humaniste qui se développe à Saint-Dié pendant un siècle environ, entre le 15^e et le 16^e siècle, avec la complicité toute puissante de l'évêché. On note en effet que c'est à cette époque en 1443, qu'est créée la première librairie de Saint-Dié, sise au-dessus du cloître de la cathédrale; en ce lieu, en 1488, Jean de Monachis, doyen du chapitre, y dépose ses 140 incunables "à condition qu'ils y soient enchaînés". De même, durant les années 1505 à 1520, des moines et des copistes oeuvrent à un monumental graduel de choeur, destiné à l'office de l'évêque, qui est somptueusement enluminé de plus de quatorze cents lettres ornées et de vingt-deux pages encadrées de miniatures. Ce graduel unique en son genre constitue aujourd'hui la plus belle pièce de la "salle du trésor" de la bibliothèque en compagnie des 140 incunables.

Ces livres représentent l'un des rares liens qui subsistent encore entre le Saint-Dié d'aujourd'hui et son passé et traduisent qu'incontestablement il existait à cette époque un milieu fécond et propice au développement d'une vie intellectuelle et culturelle fastes. Récemment encore, la nostalgie de ce passé glorieux a ressurgi à l'occasion d'une querelle qui opposa le Ministère de l'Education Nationale à la Ville de Saint-Dié à propos de l'éventuelle fermeture de la classe de grec du lycée. Les sociétés savantes prirent l'affaire en main très rapidement et alertèrent l'opinion publique pour protester ensemble contre la suppression d'une discipline qui avait de

tout temps été enseignée à Saint-Dié. On ressortit à ce moment le nom de nos fameux cartographes et autres humanistes et finalement le Ministère dut renoncer, ayant trop à faire contre la ville natale de Jules Ferry, le "père" de l'école moderne.

Mais ne nous leurrions pas : cet épisode, somme toute sympathique, ne peut masquer la longue, très longue période "d'hibernation culturelle" que connut Saint-Dié du milieu du seizième siècle aux années 1960. Même le fait d'avoir eu pour député un homme aussi célèbre et puissant que Jules Ferry ne se traduit pas par un réveil de l'activité culturelle de la ville au 19^e siècle.

La fondation de la première bibliothèque municipale de Saint-Dié eut lieu, comme pratiquement partout ailleurs en France, en 1802 et c'est son fonctionnement que nous allons maintenant étudier jusqu'en 1960.

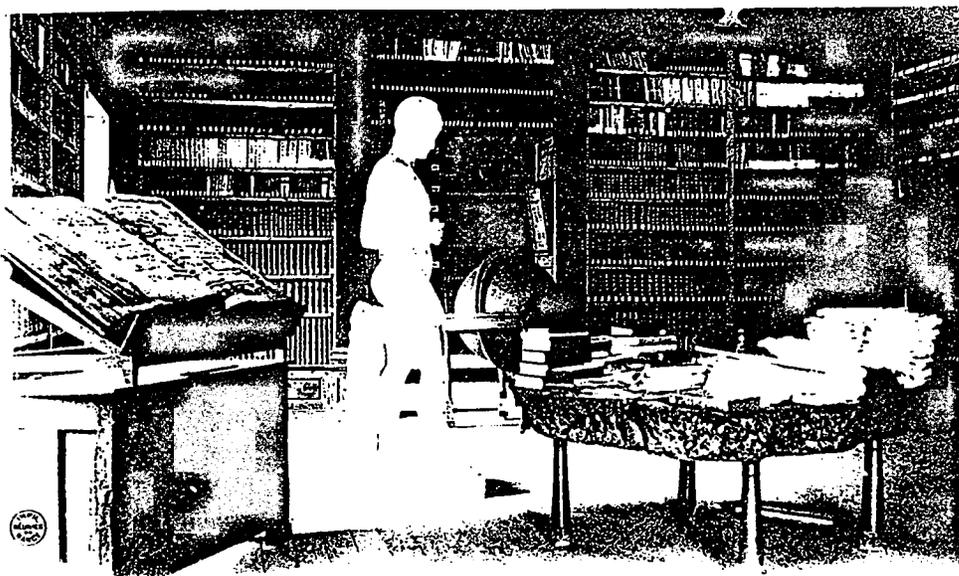
B) UNE NAISSANCE BIEN ORDINAIRE (1802-1960)

Fruits des confiscations révolutionnaires, 6.000 volumes environ sont transférés d'une abbaye et de maisons religieuses avoisinantes à Saint-Dié et sont installés, en 1804, au deuxième étage de l'Hôtel de Ville qui fera office de bibliothèque jusqu'en 1926. A sa tête se succéderont sans discontinuer des enseignants qui consacrent les loisirs que leur laisse leur travail à la gestion de la bibliothèque. Fréquentée par un petit nombre d'érudits locaux - 150 environ - son activité se résume principalement au catalogage des ouvrages et à accueillir le "monde savant" de Saint-Dié. La bibliothèque prête durant cette période moins de 3.000 ouvrages en moyenne par an ! Les collections augmentent très peu et très lentement : elles passent de 6.000 ouvrages en 1803 à 13.000 en 1890.

A partir des années 1890, une succession de legs et de dons importants viennent se superposer aux achats d'un bibliothécaire plus dynamique que ses prédécesseurs et font apparaître de façon criante l'exiguité des locaux. La bibliothèque dispose en 1925 de 43.000 volumes et en prête une dizaine de milliers par an, chiffres qui ne font que croître. La municipalité prend alors deux décisions importantes : d'une part elle fait déménager la bibliothèque dans un ancien collège de jeunes filles inoccupé - ce sera l'emplacement de la bibliothèque municipale jusqu'en 1965 -, d'autre part elle nomme au titre de conservateur à temps complet l'ancien responsable de la bibliothèque. En tout, celui-ci aura été pendant plus de 50 ans à la tête de l'établissement (!) et va lui insuffler une vitalité tout à fait louable.

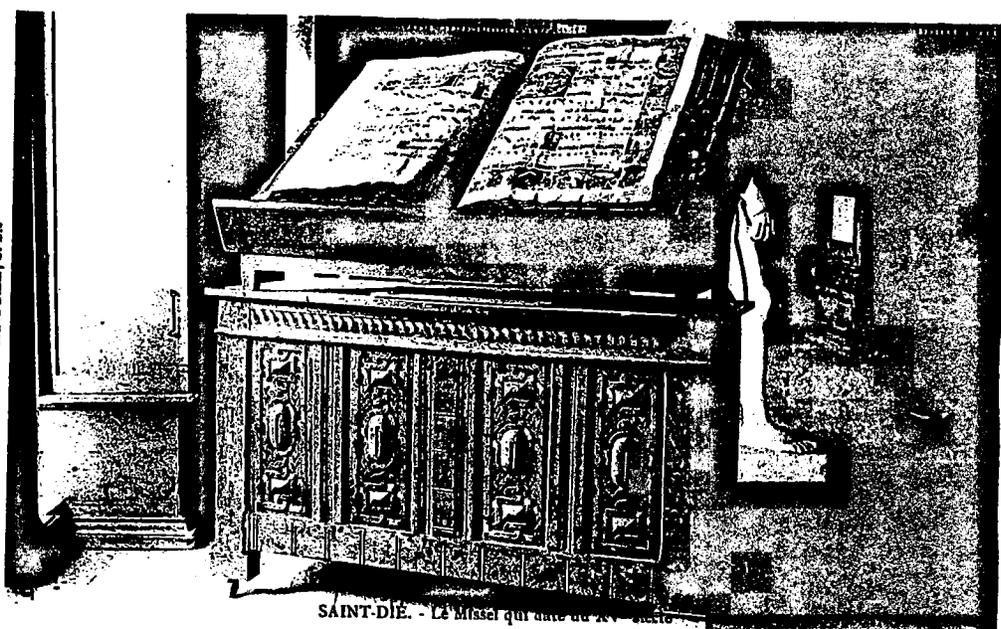
Le changement de local ne va malheureusement assurer qu'un très faible gain de place de 27 m² seulement et va entraver les efforts du bibliothécaire. Néanmoins, celui-ci fait preuve d'imagination et de compétence et son action se révèle très efficace : c'est lui qui crée la première bibliothèque populaire de Saint-Dié avec libre accès aux livres sur les rayons, en séparant la section de lecture publique du fonds d'étude dont les lecteurs bénéficient d'une salle de lecture sur place. Le succès ne se fait

La 1ère bibliothèque installée au 2° étage de l'Hôtel de Ville de 1802 à 1925, avec les boiseries démontées dans la bibliothèque de l'abbaye d'Etival : un cabinet de lecture et de curiosités comme les aimaient les gens cultivés au XIX° siècle.



SAINTE-DIÈ. - Le cabinet de lecture de l'Hôtel de Ville.

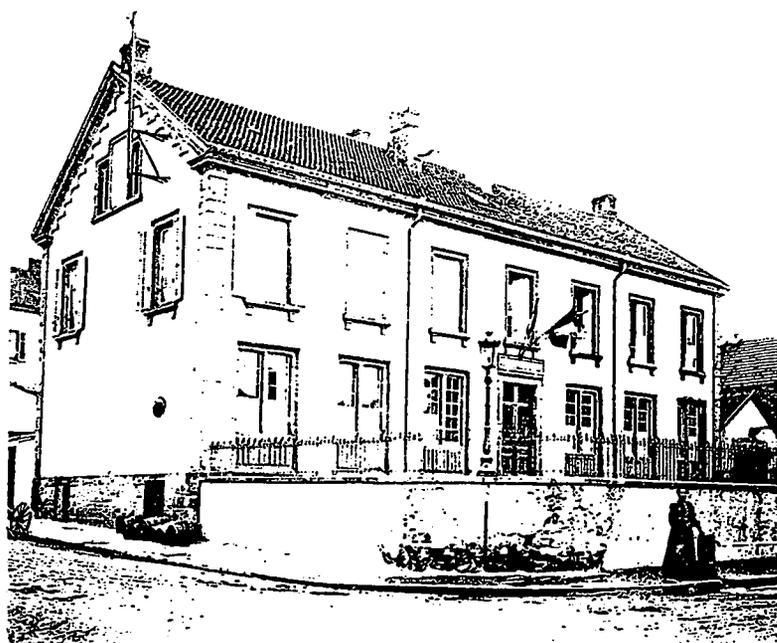
Grand Bazar, St-Dié



SAINTE-DIÈ. - Le Missel qui date du XV° siècle.

La 2° bibliothèque, rue de la Meurthe (1925-1965)

En 1925, le collège Jules Ferry ayant été transféré dans d'autres locaux, cet immeuble fut affecté à la bibliothèque, dont les salles à l'hôtel de ville étaient données au musée. Les dix pièces (620 m²) permirent d'aménager au rez-de-chaussée une salle de lecture et une salle de prêt et de loger les 40.000 livres au 1er étage. En 1965, lors du déménagement, le nombre des livres atteignait 80.000 et tous les greniers et les caves étaient garnis.

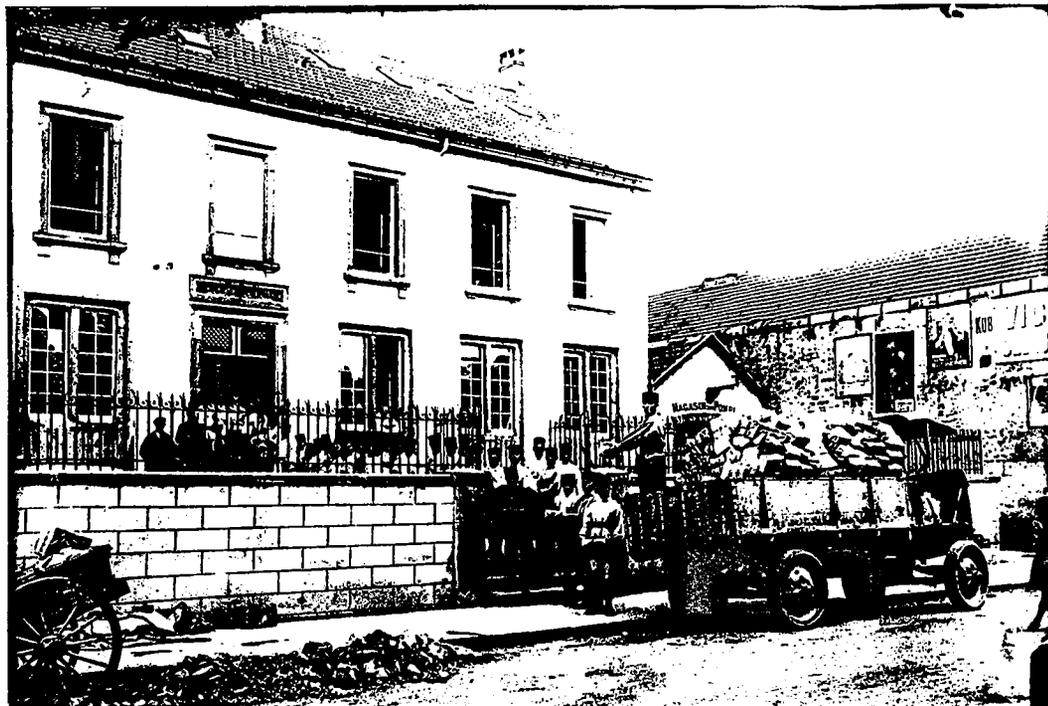


*St. Dié.
Collège de Jules Ferry
rue de la Meurthe.*

G. Sch. Sch.

L'emménagement d'une bibliothèque en 1925

Tous les livres ayant été emballés en 4.000 paquets, les opérations de déménagement furent exécutées par une compagnie de tirailleurs algériens casernés dans la ville.



pas attendre et va grandissant puisqu'en 1935 la bibliothèque prête 35.000 volumes à ses 1.000 inscrits tout en enregistrant un accroissement sensible de ses collections qui comptent alors 63.000 ouvrages. La guerre va mettre fin à une si belle activité.

De la fin de la guerre à 1960, au sein d'une ville aux trois quarts détruite, le responsable de la bibliothèque est un professeur retraité, fidèle lecteur depuis plus de quarante ans. Dans des locaux vétustes et endommagés pendant la guerre, des livres vieillissés, sales, usagés sont offerts au public dans une salle de 30 m² seulement qui s'avère bien évidemment trop exigüe alors que les collections augmentent toujours. De ce fait, il n'est pas étonnant de voir l'activité de la bibliothèque réduite de moitié par rapport à celle qui était sienne avant guerre : 500 inscrits, 16.000 ouvrages empruntés en 1960. Indéniablement la lecture publique à Saint-Dié a atteint un niveau très faible alors que parallèlement la Bibliothèque pour Tous connaît ses années les plus fastes en présentant à ses usagers un assortiment fourni et varié de nouveautés dans un bâtiment beaucoup plus accueillant que celui qui abrite la vieille bibliothèque.

Cette recherche dans le passé culturel de la ville qui nous a menés jusqu'à l'année 1960 prouve que Saint-Dié ne se distingue en rien, du moins sur ce plan là, des autres villes et qu'elle n'est pas, par "tradition", une cité exceptionnelle où les habitants seraient animés d'une soif de lecture supérieure à celle des autres Français. Et pourtant... moins de 10 ans plus tard Saint-Dié fait partie du peloton de tête des villes qui comptent le plus grand nombre d'ouvrages empruntés à la bibliothèque par rapport au nombre de ses citoyens.

C'est cet extraordinaire redressement que nous allons tenter d'analyser en mettant en parallèle ou en combinant les efforts conjugués de la ville et du bibliothécaire en nous intéressant d'abord aux cinq années qui ont précédé la construction de la nouvelle bibliothèque de Saint-Dié.

LES ANNEES 1960-1965 : UNE CROISSANCE PROMETTEUSE

- Réorganisation, préparation, sensibilisation -

A) LES CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL

En 1960, le responsable de la bibliothèque qui en avait assuré le fonctionnement dans les pires conditions pendant une quinzaine d'années démissionne; il n'avait cessé, durant cette période, de réclamer de nouveaux locaux, plus vastes et plus accueillants, mais en vain. A son départ se pose alors pour l'équipe municipale le problème de savoir si l'on pourvoit simplement au remplacement du bibliothécaire ou si l'on envisage une action plus ambitieuse visant à réanimer quelque peu la lecture publique à Saint-Dié. Cette question est véritablement primordiale puisqu'elle va conditionner l'avenir culturel de la cité pour de nombreuses années et après tout, s'il est certain que la bibliothèque a une audience et une activité très réduites, il

en va de même pour la majorité des bibliothèques françaises à cette époque de plus rien ni personne n'oblige la municipalité à produire des efforts financiers particuliers pour s'engager sur la voie d'une politique culturelle d'envergure. Le poids des électeurs lui-même n'entre pas dans la prise de décision puisqu'il ne pourrait reprocher à sa municipalité de ne pas faire ce qui n'existe pas ailleurs... Et nous savons très bien que dès qu'il est question de programme ou d'équipement culturel à réaliser, ceux qui possèdent le pouvoir politique ou économique hésitent très souvent à franchir le pas.

Quoiqu'il en soit, les deux décisions prises en 1960 par la mairie de Saint-Dié sont à mettre au crédit de celles qui, indiscutablement, ont contribué profondément à modifier le paysage culturel de la cité. Tout d'abord le conseil municipal prend l'engagement de fournir ou de bâtir de nouveaux locaux pour abriter la bibliothèque, ensuite il décide de recruter un bibliothécaire professionnel, le premier que la bibliothèque ait jamais connu en ses murs, Monsieur Albert RONSIN. La construction d'une nouvelle bibliothèque ayant assez vite été retenue, il va s'ajouter à ces deux décisions déterminantes un troisième facteur qui va se révéler lui aussi de la plus grande importance : c'est le climat de confiance et d'entente mutuelles qui va très vite s'instaurer - du moins sur le sujet qui nous intéresse - entre le maire et le bibliothécaire.

En effet, des liens de collaboration et d'estime réciproque vont se développer rapidement entre les deux parties et ne se démentiront jamais pendant toute la durée de construction et de préparation de la nouvelle bibliothèque. Ainsi l'avis du bibliothécaire est-il pris pour déterminer et fixer au mieux l'emplacement du futur bâtiment et il lui est laissée "carte blanche" pour tout ce qui concerne l'aménagement intérieur et fonctionnel des locaux, en accord avec l'architecte. Dans cet ordre d'idée, il faut également noter ici que la Mairie fit preuve de diligence, de célérité et de tenacité pour tenter de franchir au plus vite les nombreux obstacles tant administratifs que financiers qui retardaient l'acceptation du projet de construction à Paris et par conséquent la mise en route du chantier. Ceci dit, le premier coup de pioche fut donné le 23 octobre 1963, l'ouverture au public eut lieu le 1er février 1966.

Il me semble bon de souligner ici, à la lumière de l'exemple de Saint-Dié, l'importance que peut tenir l'instauration de bons rapports et de compréhension mutuelle entre un bibliothécaire et une équipe municipale. Cela constitue l'un des facteurs essentiels à la réussite et au développement de la lecture publique dans une ville puisque en ce cas la municipalité, sensibilisée au problème de la lecture publique, décide plus facilement de doter la bibliothèque des moyens nécessaires à son bon fonctionnement. Cet état des choses a commencé très tôt à porter ses fruits avant même l'ouverture de la nouvelle bibliothèque, c'est-à-dire pendant les années 1960-1965 période charnière qui va préparer la "révolution" culturelle et intellectuelle de la cité déodatienne et qui en annonce déjà certaines caractéristiques. Replongeons-nous donc dans cet immeuble vétuste, mal éclairé, mal chauffé, exigü et croulant sous les livres défraîchis tel que nous l'avions laissé à l'arrivée.

B) LE ROLE DU BIBLIOTHECAIRE

1) Réorganisation

A l'arrivée de M. Albert RONSIN, la bibliothèque, eu égard à ses collections, ses locaux et ses services rendus, tenait plus d'une bibliothèque d'étude et de recherche - sans en posséder tous les outils nécessaires - que d'une bibliothèque de lecture publique. Les lecteurs disposaient alors d'une pièce de 30 m² seulement où étaient entassés les livres à emprunter, ouverte 15 heures par semaine; il n'existait plus de salle de travail, celle-ci étant supprimée pour pouvoir loger les collections. Le personnel se composait d'un bibliothécaire non professionnel, de deux employés - ces trois personnes travaillant à mi-temps - et d'un concierge appariteur. Rappelons l'activité chiffrée de ce service public qui en traduit l'état misérable : 16.000 ouvrages prêtés par an à 500 inscrits pour une population de 22.000 habitants.

Attachant une grande place à la lecture publique, le nouveau bibliothécaire va s'efforcer de réanimer l'activité de l'ancien bâtiment en attendant la réalisation de la future bibliothèque et ceci en appliquant des principes simples mais efficaces qui trouvent l'appui et l'approbation de la municipalité. Tout d'abord, pour reconquérir le "grand public", il réorganise les collections en les reclassant mais surtout il pratique une politique d'élimination systématique des ouvrages dépréciés ou vieillis du fonds de prêt : ainsi 3.000 ouvrages se trouvent mis au rebut, remplacés en partie par des ouvrages récents, neufs, accessibles à tous. De même pour faire revenir les enseignants, étudiants ou autres chercheurs, il complète le fonds d'ouvrages d'étude et de référence en insistant surtout sur la qualité et l'utilité des nouvelles acquisitions. Afin de donner à chacun la possibilité et les moyens d'utiliser au mieux la bibliothèque à son gré - étude, information, distraction - un important travail de reclassement et de catalogage est mené pour pouvoir faciliter les recherches sur tous les documents possédés par la bibliothèque. Parallèlement, une^e salle de lecture de 30 m², comportant 14 places assises et jouxtant la salle de prêt, est ouverte au public 37 heures par semaine (22 heures pour la salle de prêt). Compte tenu des fermetures de 2 semaines à Pâques, d'un mois en août et d'une semaine à Noël, la bibliothèque est désormais accessible au public 1640 heures par an au lieu de 500 heures

Ces mesures, qui sont destinées à rendre plus accueillante et fonctionnelle la bibliothèque, vont être accompagnées d'une "campagne" de sensibilisation auprès du public que nous allons examiner.

2) Sensibilisation

Vue la semi-intimité dans laquelle fonctionnait la bibliothèque, une démarche de sensibilisation et de "promotion" va être menée par le bibliothécaire auprès du public en diversifiant les centres d'intérêt de la bibliothèque, notamment en la faisant participer directement ou indirectement à de nombreuses manifestations culturelles au sein de ses locaux ou à l'extérieur. Ainsi la bibliothèque abrite-t-elle 8 expositions et 40 conférences durant cette période alors qu'aucune manifestation de ce

genre n'avait lieu auparavant. Diverses brochures, catalogues des nouveautés, d'exposition... sont éditées et distribuées aux lecteurs. Poursuivant le même objectif, accroître son rayonnement, la bibliothèque donne son aval pour que la très honorable et centenaire Société Philomatique Vosgienne, la plus importante et prestigieuse société savante de la ville, y installe son siège et enrichisse de la sorte la place culturelle de la bibliothèque dans la ville.

Une initiative heureuse et porteuse d'un grand avenir est la création, en mars 1962, de la première section enfantine de Saint-Dié, terme d'ailleurs bien présomptueux pour qualifier un rayon d'ouvrages uniquement destinés aux enfants dans la salle de prêt. Il n'empêche que cette innovation va montrer combien était nécessaire et cruciale cette création puisque de 30 jeunes de moins de 16 ans inscrits au 31 mars 1961 on est passé à... 266 en mars 1962 !

Ces diverses entreprises suscitent un courant de curiosité grandissant auprès du public qui est amplifié par la presse locale qui se fait largement l'écho du regain d'activité et des meilleures conditions d'accueil de la bibliothèque municipale. Nous allons maintenant nous attarder sur les modalités de fonctionnement de la bibliothèque et ses résultats quantitatifs.

C) LE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

1) Augmentation des moyens

L'oeuvre de réorganisation n'aurait pu porter tous ses fruits si elle n'avait été accompagnée d'un accroissement assez significatif des crédits alloués à la bibliothèque. Nous ne pourrions donc juger des résultats qu'après en avoir pris connaissance et en avoir mesuré la portée.

Durant la période 1960-1965 l'effort financier de la ville est important puisque les crédits d'achats et de reliure sont multipliés par 6, passant de 6.000 à 36.000 francs, ce qui se traduit par un accroissement très sensible du volume des achats de livres : moins de 500 livres achetés en 1960, plus de 2.000 en 1965. Ces livres étant neufs et venant remplacer sur les rayons des ouvrages défraîchis et démodés, il n'est pas nécessaire de souligner l'impact produit sur le public. De même, l'accueil d'un public toujours plus nombreux aurait été très déficient, voire impossible, s'il n'y avait eu un doublement de crédits de fonctionnement de 50 à 11.000 francs qui permettent l'emploi de 7 personnes et demie en 1965 au lieu de 3 en 1960.

Ces chiffres assez éloquents montrent l'effort et l'intérêt manifestés par la municipalité pour sa bibliothèque. On peut noter d'ailleurs que les sommes ainsi dégagées ont comme but principal d'améliorer la qualité du service rendu par la bibliothèque, que ce soit par la présence de collections plus récentes et plus appropriées ou par l'accroissement du personnel. Dans la même optique, on peut inscrire l'ouverture de la première annexe de quartier, à Saint-Roch, qui, éloignée du centre ville, consacre une large partie de ses locaux aux enfants.

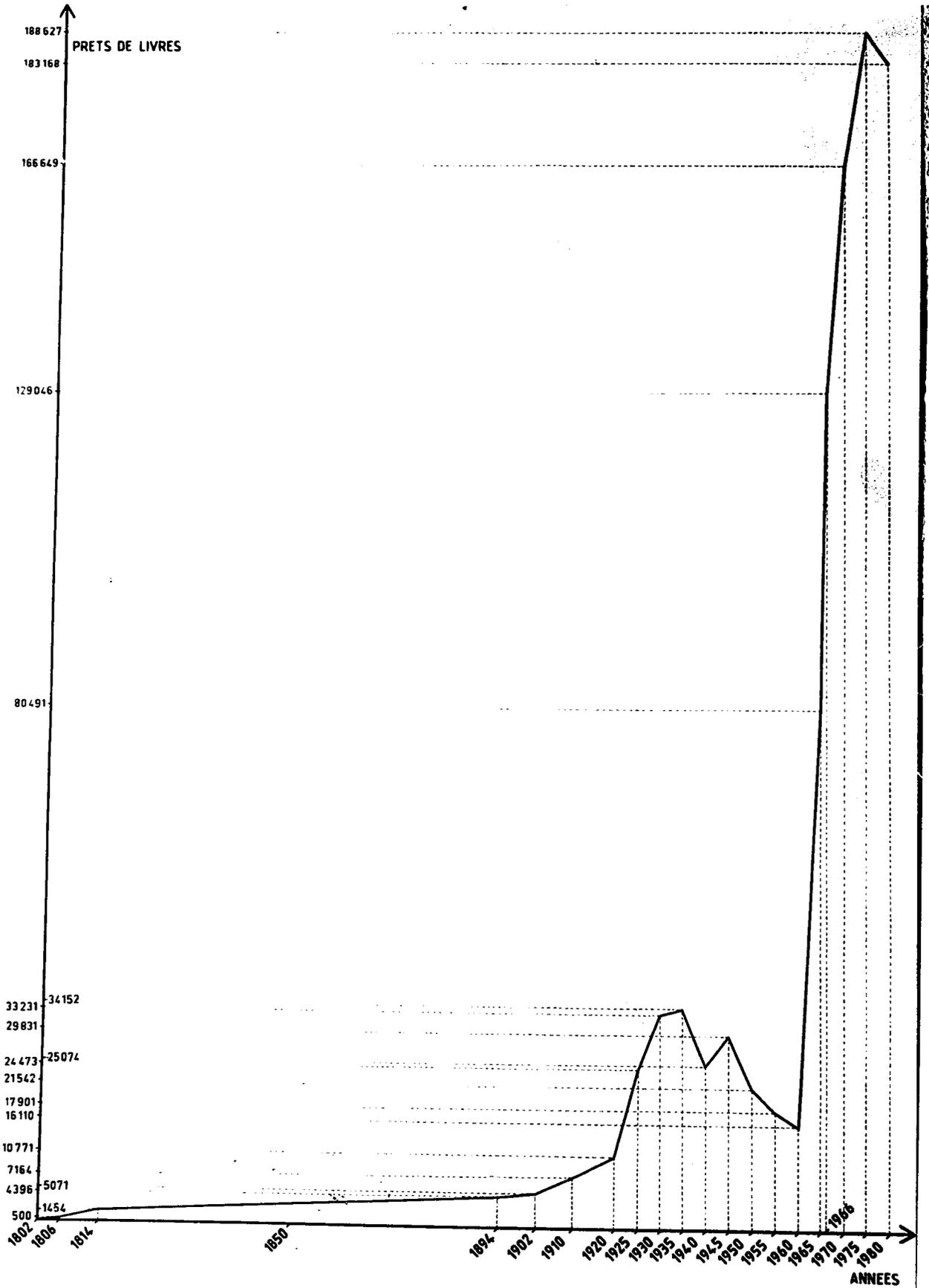
Ayant pratiquement tous les éléments en présence, on peut maintenant passer aux résultats chiffrés de ces 5 années transitoires et mieux en apprécier la valeur.

2) Les résultats

Très vite, dès la première année de reprise en main, les résultats obtenus permettent de constater que la bibliothèque a stoppé sa chute de fréquentation et qu'au contraire elle opère un redressement certain : le nombre des inscrits augmente de plus de 300 et le nombre de livres prêtés s'accroît de 5.000. Les années suivantes, les prévisions et les objectifs les plus optimistes sont totalement dépassés puisque la progression d'une année sur l'autre du nombre des inscrits est de 251 en moyenne tandis que celui des livres empruntés est de 40%. Le bibliothécaire est même obligé de modérer son action d'incitation et de sensibilisation à la lecture publique car matériellement et financièrement il n'est plus possible d'accueillir autant de monde et d'assurer au mieux toutes les transactions de prêt. Jugez plutôt : en 1965, 5 ans après sa réorganisation, la bibliothèque et son annexe ont prêté 80.000 livres et comptent 2.163 inscrits pour une population de 22.000 habitants environ. Malgré des locaux déplorables, Saint-Dié se place déjà parmi les villes qui possèdent un taux de prêt élevé par rapport à la moyenne nationale puisqu'il est passé de 0,70 livre prêté par an par habitant à 3 en 1965. De ces résultats qui peuvent apparaître tout à fait satisfaisants - et qui le sont - il est possible de tirer deux constatations :

- Premièrement la preuve est faite que la bibliothèque dispose d'un potentiel de lecteurs important qu'elle a su attirer à elle malgré des locaux pourtant guère propices à un tel essor, simplement en menant une action efficace et soutenue en matière de lecture publique dont nous avons vu les formes. Ajoutons-lui ce simple exemple : en 1963, sur 1.674 livres achetés 950 étaient destinés à être placés dans le fonds d'étude contre 724 pour le fonds de prêt direct; 2 ans plus tard, sur 2.148 volumes 752 allèrent dans le fonds d'étude, 1.396 pour la lecture publique. Cela ne veut pas dire que les chercheurs ou étudiants sont délaissés mais que la ligne principale est axée avant tout sur l'accès à la bibliothèque du plus grand nombre de Déodatien possible.
- Deuxièmement, en analysant les chiffres de plus près, on s'aperçoit que si les résultats globaux de 1965 enregistrent une progression impressionnante par rapport à ceux de l'année écoulée : + 22.000 ouvrages prêtés, + 600 inscrits environ, dans le détail et notamment en ce qui concerne le prêt de la section adulte à la centrale, on constate qu'il y a une stagnation totale : 32.000 ouvrages prêtés en 1965, 31.800 en 1964. Cela tend à prouver que pour une catégorie de lecteurs au moins - ce phénomène est confirmé par une remarque similaire que l'on peut faire sur les mêmes chiffres entre 1963 et 1964 la bibliothèque était arrivée à un niveau de saturation qui laisse à penser que la bibliothèque tournait à son rendement maximal et qu'elle avait conquis, au niveau des adultes, un public qui ne semblait plus devoir s'élargir dans ce genre de structure.

L'EVOLUTION DU PRET DE LIVRES À SAINT-DIÉ DE 1802 à 1980



FONCTIONNEMENT ET ACTIVITE DE LA BIBLIOTHEQUE ENTRE 1960 ET 1965

Années	Livres prêtés	Dossiers de prêt	Taux de prêt
1960	16.110	525	0,70
1961	21.076	852	1
1962	36.600	1.467	1,5
1963	50.074	1.775	2
1964	58.374	1.983	2,5
1965	80.491	2.613	3

N.B. : Le taux de livres prêtés par an par habitant en France était de 0,70 en 1966.

Années	Crédits annuels pour les achats de livres (en francs)	Accroissement des collections par achats			Accroissement total annuel (Achats, dons, legs)
		Fds d'étude	Fds prêt	Total	
1960	6.571			469	774
1961	9.216			1.049	1.530
1962	14.080			1.385	2.091
1963	18.467	950	724	1.674	2.417
1964	19.284	560	1.106	1.666	3.326
1965	25.444	752	1.396	2.148	2.502

N.B. : Durant cette période, le nombre des agents est passé de 4, dont 1 cadre, à 7 dont 2 cadres.

Il est remarquable de constater qu'en 5 ans, hormis le nombre du personnel, tous les chiffres ont été multipliés par 4 ou 5 entre 1960 et 1965, ce qui illustre bien la conjoncture étroite existant entre l'accroissement des moyens financiers d'une part et le développement de l'activité de la bibliothèque d'autre part. On retiendra surtout de ces tableaux, outre l'augmentation étonnante du nombre de livres prêtés, la progression très rapide du taux de prêt (multipliée 4,30 fois) qui place la bibliothèque de Saint-Dié, dès 1965, c'est-à-dire avant même son installation dans ses nouveaux locaux en voie d'achèvement, mais après ouverture de sa première annexe de Saint-Roch, parmi les plus performantes du pays.

Ces deux faits prouvent en tout cas que la création d'une nouvelle bibliothèque est plus que jamais nécessaire et justifiée. Les promesses engendrées par une telle progression en 5 ans vont-elles se confirmer et s'amplifier ? C'est ce que nous allons étudier maintenant, c'est-à-dire voir le fonctionnement et l'activité de la nouvelle bibliothèque depuis son ouverture en 1966 jusqu'à l'année 1980.

LA NOUVELLE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE SAINT-DIE

Bilan des 15 premières années de fonctionnement (1966-1980)

Avant d'entrer dans le détail du fonctionnement de la bibliothèque et de chercher les causes matérielles et techniques de sa réussite, deux remarques préliminaires doivent être faites ici qui permettront sans doute une meilleure compréhension des résultats obtenus. Toutes deux concernent le rôle du bibliothécaire.

Tout d'abord Saint-Dié offre la particularité d'avoir eu un bibliothécaire qui, face au vide culturel qui régnait alors dans la ville, a pu développer ses théories et ses conceptions sur les moyens nécessaires à un bon développement de la lecture publique. De plus, il a contribué directement à la réalisation de l'outil principal, la bibliothèque centrale, ce qui implique qu'il n'a pas eu à tenir compte d'impératifs de structures, de locaux et même d'habitudes qui auraient pu constituer des obstacles naturels au développement des objectifs. En quelque sorte le terrain était vierge mais pour cette raison il comportait la possibilité de mettre en lumière de façon flagrante l'échec d'une certaine politique culturelle ou au contraire de faire apparaître la réussite la plus éclatante.

Deuxièmement, il faut souligner ici la volonté délibérée du nouveau bibliothécaire, Albert RONSIN, d'oeuvrer en priorité pour la lecture publique et d'y consacrer tous ses efforts. Dans son rapport annuel de 1970, on peut lire cette phrase qui résume bien son action : il déclare vouloir faire évoluer la "conception traditionnelle de la bibliothèque, réservée à quelques érudits et enseignants, à celle d'un organisme dynamique d'information, d'étude, d'éducation permanente au service de toute la population, quels que soient ses besoins, ses goûts et ses capacités".

Indéniablement la part du bibliothécaire dans l'obtention de résultats aussi flatteurs est prédominante mais, là encore, il ne faut pas oublier de noter l'acceptation d'un effort soutenu et continu de la part de la municipalité effort sans lequel la progression eut été moins spectaculaire. (Le détail des crédits alloués à la bibliothèque par la Ville et par l'Etat pendant ces 15 années est donné ci-après). Pour l'instant, le tableau des réalisations majeures entreprises par la ville en faveur de la lecture publique traduit de façon explicite son intérêt en ce domaine.

- 1963-1965 : Construction de la nouvelle bibliothèque qui engage les finances municipales pour une longue période. Le coût total est de 176 millions de centimes - subventionnés à 45% par l'Etat - dont 135 millions pour le gros oeuvre et 41 millions pour l'équipement et l'aménagement intérieur. Sa capacité totale est de 2.700 m², soit largement supérieure à la moyenne recommandée par les normes internationales pour une ville de l'importance de Saint-Dié.
- 1965 : Ouverture de la première annexe de quartier, à Saint-Roch (50 m²).
- 1972 : Mise en place d'un local de 120 m² pour les jeunes à Saint-Roch.
- 1973 : Ouverture de la deuxième annexe de quartier, à Kellermann (700 m²).
- Début des travaux de construction du musée qui jouxte la bibliothèque.
- Transformation d'une salle de dépôt de matériel de la centrale en une salle de spectacle et de conférence insonorisée et équipée de 45 places.
- 1977 : Travaux d'extension et de rénovation de la bibliothèque centrale. Gain de 400 m².

I - EMBLACEMENT ET DESCRIPTION DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE

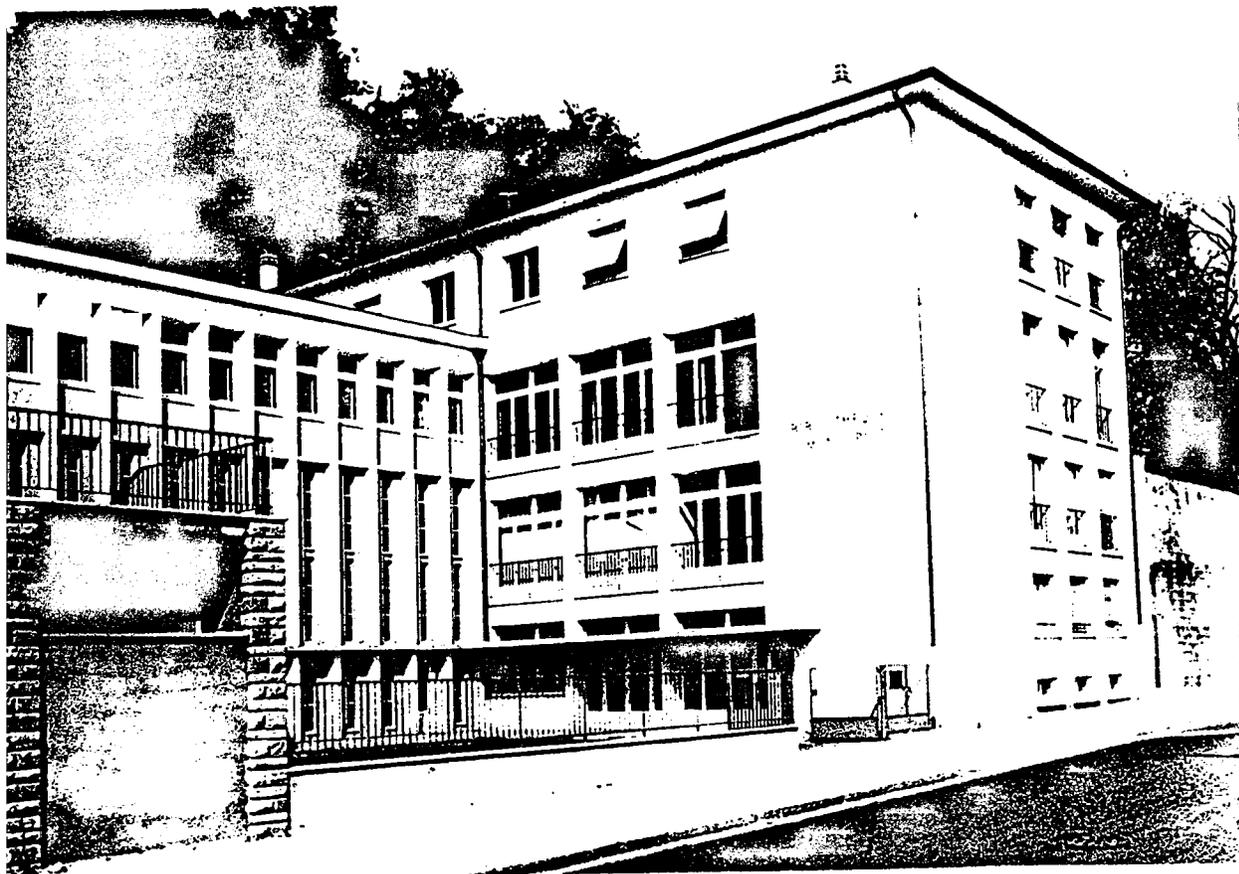
A) L'emplacement

Les bibliothécaires et les sociologues le savent : de la place qu'elle occupe au sein de la ville dépend en partie l'activité de la bibliothèque. A Saint-Dié, lors des discussions destinées à choisir un terrain adéquat, 3 critères ont plaidé en faveur de l'emplacement actuel :

- proximité du centre-ville, de la place du marché, des rues marchandes. Il est en effet très important de construire la bibliothèque en un lieu de passage naturel et spontané des gens qui n'ont ainsi pas à "faire un crochet" par la bibliothèque. Cet élément est déterminant pour permettre la désacralisation du bâtiment. Ainsi à Saint-Dié, de nombreuses personnes viennent emprunter des documents leur panier garni d'achats effectués en ville à la main.
- proximité d'établissements d'enseignement : Dans un rayon de quelques centaines de mètres seulement se trouvent trois établissements scolaires, dont le plus important de la ville, le lycée Jules Ferry, qui compte plus de 1.600 élèves.
- implantation au sein d'un cadre de verdure : Construite sur les ruines de l'ancien évêché, il a été possible de conserver pour la bibliothèque un grand jardin à la française accessible à ses usagers par les portes-fenêtres des salles de lecture pour adultes et de prêt pour enfants. De plus, surplombant ce jardin, un parc public mi-sauvage confère au lieu son calme et son silence.

bibliothèque centrale ouverte le 1er février 1966

extérieure depuis la rue Saint-Charles.
public entre par la 1ère porte dans la cour. Par l'escalier il accède à la
e d'exposition au 1er étage et aux salles de lecture et de prêt au second
ge. La salle de prêt adultes occupe, au-dessus des magasins à livres, tout
age supérieur de l'aile en retour.



Vue extérieure prise depuis le parc de la bibliothèque en 1966 sur les salles de lecture enfants à gauche et adultes à droite.



Pour quelqu'un épris de symbolisme, la bibliothèque est située à un endroit idéal puisqu'elle conjugue ses missions avec son implantation : étude et recherche favorisées par la proximité du milieu étudiant et enseignant, information par sa situation au centre-ville, loisir et détente symbolisés par les jardins qui l'entourent. Il est de toute façon certain que la bibliothèque tire avantage de cette position privilégiée dans la ville et qu'elle en profite au mieux.

B) Description de la bibliothèque

Cette description a pour objet de pouvoir matérialiser les résultats et de faire comprendre plus facilement le fonctionnement intérieur de la bibliothèque ainsi que les différentes fonctions qu'elle assure.

La bibliothèque développe ses 3.000 m² sur trois étages plus un rez-de-chaussée et possède deux entrées : l'une au rez-de-chaussée, qui est l'entrée principale, l'autre au 2^o étage, ouvrant directement dans la salle de prêt adultes et par laquelle on accède par un chemin qui se trouve derrière le bâtiment.

En entrant par le rez-de-chaussée, le lecteur qui vient pour la première fois à la bibliothèque est plutôt désorienté puisqu'il a devant lui l'appartement du concierge, à sa droite un escalier, à sa gauche une porte fermée avec le panneau "interdit au public". Derrière cette porte s'étend l'atelier de la bibliothèque qui comprend les services de reliure, d'imprimerie, de photographie. Le lecteur doit donc emprunter l'escalier; arrivé au 1^{er} étage, il peut pénétrer dans la salle d'expositions temporaires de 60 m² sur un côté de laquelle s'ouvre, dans un local à part, la "salle du trésor" où sont mis en valeur les livres les plus précieux de la bibliothèque. Au fond de la salle d'expositions se trouve une salle de 45 places assises pouvant servir de salle de conférences, de montages de diapositives ou de salle d'animation.

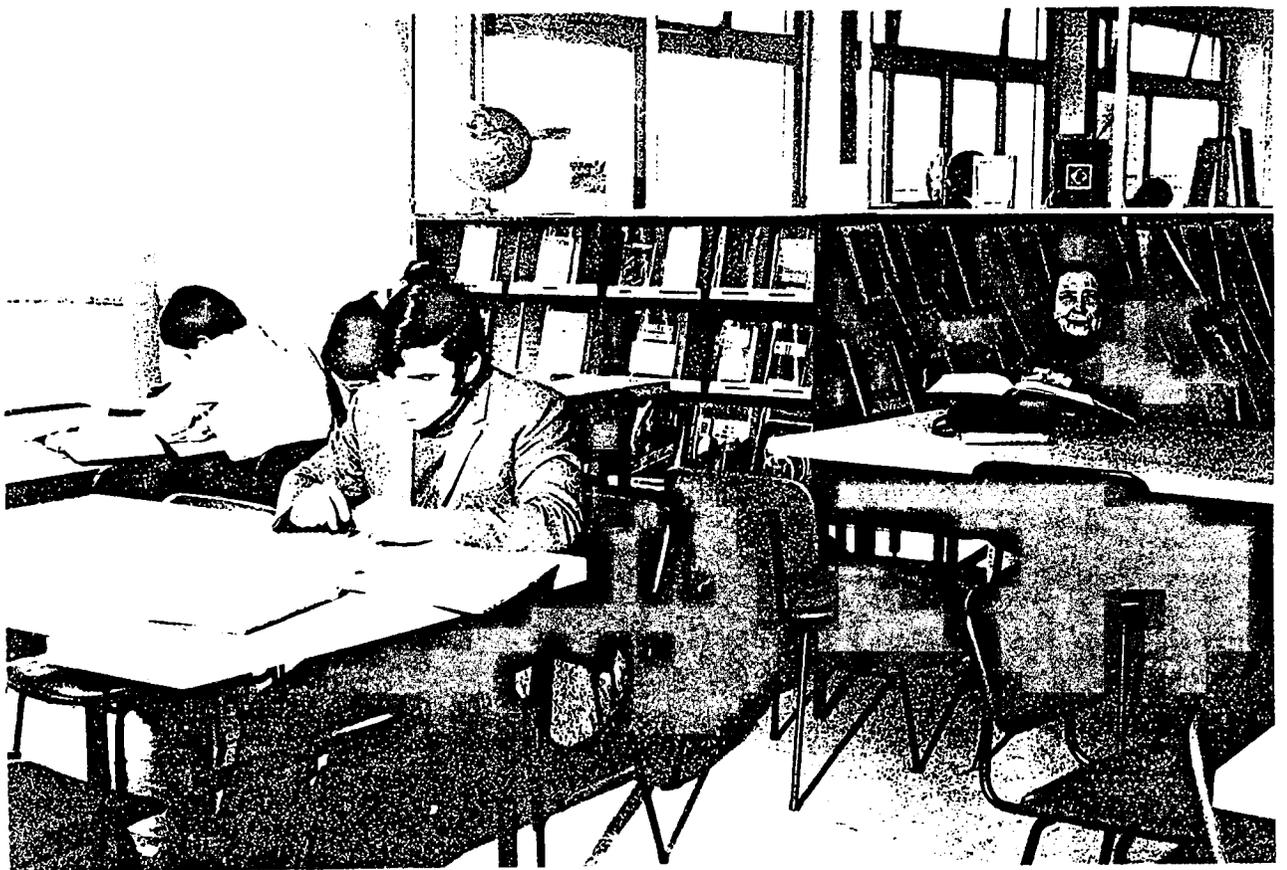
Reprenant l'escalier, le lecteur accède au 2^o étage. Là sont situés tous les services publics de la médiathèque de Saint-Dié. Si ce lecteur est âgé de 4 à 13 ans environ, il poussera la porte de verre à droite au débouché de l'escalier pour entrer dans la salle de prêt pour enfants d'une superficie de 83 m². S'il veut être au calme pour lire, consulter des ouvrages de références (encyclopédies, dictionnaires...) ou des bandes dessinées, ou participer aux activités d'animation proposées dans la section enfantine, il montera au 3^o étage par un escalier intérieur qui relie directement salle de prêt et salles de lecture et d'animation des enfants qui représentent 140 m². Le reste du 3^o étage est occupé par l'appartement du conservateur.

Si le lecteur est plus âgé, il aura négligé la salle pour enfants et, poussant une porte battante en verre, arrivera dans la salle des catalogues, en fait un grand hall tapissé de chaque côté des fichiers de la bibliothèque qui débouche à droite sur la salle de lecture et du fonds d'étude de 130 m² et de 52 places où se trouvent également des périodiques, à gauche sur la salle de prêt direct de 212 m² au fond de laquelle s'ouvre directement la

salle de prêt de la nouvelle bibliothèque avant son extension en 1977.



La salle de lecture adulte séparée de la salle des enfants par des verrières s'ouvre largement sur le parc de la bibliothèque.



discothèque d'une surface de 100 m² où se pratique, outre le prêt et l'écoute individuelle de disques, le prêt de diapositives et d'estampes. Une porte permet d'accéder à l'auditorium (50 m²) équipé d'un récepteur de télévision et d'une chaîne stéréophonique.

Voilà brièvement décrits les différents services accessibles au public de la médiathèque de Saint-Dié tels qu'ils se présentent aujourd'hui.

Après nous être appliqué à tenter de décrire et d'expliquer les facteurs "externes" liés à la réussite de la bibliothèque de Saint-Dié (avis prédominant du bibliothécaire sur l'emplacement et l'aménagement intérieur, effort financier de la municipalité...), nous pouvons maintenant examiner les différentes tâches et missions qu'assure la bibliothèque et en dégager l'impact et les conséquences sur le niveau de la lecture publique.

II - LES DIFFÉRENTES "FACETTES" DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-DIÉ

A) La bibliothèque est une médiathèque

Bien que portant encore le nom de "bibliothèque municipale" au-dessus de son entrée principale, la bibliothèque de Saint-Dié est une médiathèque, c'est-à-dire qu'elle met à la disposition du public le maximum de documents supportant de l'information, quelle qu'en soit leur nature, culturelle ou distractive.

En 1966, la bibliothèque n'offrait que des livres et quelques périodiques à ses lecteurs, l'important étant bien entendu d'assurer la mise en route du nouvel établissement. Dès 1968 s'ouvre la discothèque qui rencontre un succès immédiat puisque 6.800 disques sont prêtés à plus de 300 inscrits dès la première année alors que la collection proposée n'était riche que de 1.400 unités. En 1974 débute le prêt de diapositives avec un fonds de 435 séries représentant 10.986 diapositives. 3.260 séries ont été empruntées à la fin de l'année, résultat en tous points remarquable. En 1976 débute le prêt d'estampes qui n'attire l'objet que d'une centaine de prêts seulement car le choix était trop limité. Ajoutons que depuis 1968, 3 à 400 périodiques peuvent être consultés par les lecteurs et qu'une très importante collection de cartes postales sur la Lorraine et plus spécialement les Vosges a été constituée, s'ajoutant à quelques milliers d'estampes et photographies et à une collection numismatique de 15.000 pièces et nous avons l'ensemble des collections qui sont proposées au public à la bibliothèque en attendant très prochainement l'apparition de la consultation et du prêt de vidéo-cassettes.

On peut donc dire qu'en 1980 la population de Saint-Dié (et des environs...) a qualitativement et quantitativement un nombre relativement satisfaisant de documents à sa disposition puisque l'on compte :

150.000 livres dont 50 à 60.000 en prêt direct dans les trois bibliothèques
7.370 disques dont 5.350 à la centrale et 2.020 à Kellermann
28.800 diapositives à la centrale seulement
350 périodiques dont 285 à la centrale.

L'accroissement annuel moyen des collections est depuis 1966 de 5.000 ouvrages, dont 1.100 à 1.200 pour le fonds d'étude, de 700 disques et de

150 séries de diapositives. Bien que des limites soient imposées par les crédits, il semble que ces acquisitions suffisent à contenter dans une large mesure les demandes et les exigences des usagers des bibliothèques.

L'exemple de la médiathèque de Saint-Dié et de ses résultats que nous détaillerons plus loin, démontre à l'évidence que le livre n'est plus le seul document à privilégier auprès des usagers et que toutes les initiatives prises pour introduire les nouveaux supports d'information dans les bibliothèques sont vivement appréciées du public et par là même couronnées de succès.

B) La bibliothèque de Saint-Dié est un service culturel accessible à tous les citoyens

Prôner cette évidence peut prêter à faire sourire : en effet, un service public tel qu'une bibliothèque est par définition ouvert à tout le monde. Or le taux très médiocre de fréquentation des bibliothèques de France tend à penser que celles-ci ne sont ni considérées ni utilisées comme de véritables services publics accessibles à tous. A Saint-Dié, plus du quart de la population fréquente les bibliothèques alors que la proportion n'est que d'un dixième en moyenne pour les autres villes de même importance que Saint-Dié. Nous allons tenter de comprendre les raisons pour lesquelles les Déodatiens ont pris l'habitude de fréquenter les bibliothèques de leur ville aussi "massivement".

a) Facteurs "psychologiques"

Afin de faciliter l'accès de tous à la bibliothèque, il a été décidé de laisser entièrement libres l'entrée et la fréquentation, c'est-à-dire de ne demander la carte de lecteur, acquise chaque année au prix modique de 10 francs et gratuite pour les enfants, qu'en cas d'emprunt de documents. De plus, sacs ou cabats ne sont ni fouillés à la sortie ni déposés en consigne ce qui facilite sans aucun doute les rapports entre usagers et personnel. Une attention particulière a été consacrée à la qualité de l'accueil qui se traduit par la présence en permanence de 6 personnes à la disposition du public jeune ou adulte. Chacun peut donc trouver aide et conseil à tout instant, réserver des ouvrages, bref ne pas se trouver démuné devant la masse des documents. Il ne faut certainement pas sous-estimer l'impact de ces conditions d'accueil, souples et agréables, dans l'explication de l'audience de la bibliothèque auprès du public.

b) Satisfaire tous les publics

1. Les enfants

Trop souvent et pendant trop longtemps les enfants n'ont bénéficié que de la part "congrue" dans les bibliothèques, ne disposant de locaux et de documents en quantité insuffisante. A Saint-Dié, le jeune public n'a pas été oublié puisque outre l'importante section qui lui est réservée à la centrale, les deux annexes de quartier comptent 1.900 enfants sur les 2.300 inscrits, ce qui démontre à l'évidence l'attrait exercé par les bibliothèques sur les enfants pourvu que ces

dernières soient suffisamment fournies en locaux et en documents, bref pourvu qu'on ait la volonté de les doter des moyens nécessaires à satisfaire cette catégorie de lecteurs. A la centrale même, la disposition des lieux, le nombre des documents, les salles spéciales réservées à l'animation font de la section enfantine un service accueillant et prisé des enfants qui ont conscience, comme les adultes, de disposer de locaux adaptés à leurs besoins.

Cet effort important en direction de la jeunesse remplit une double utilité :

- il correspond à l'impérieuse nécessité d'amener les enfants à fréquenter et à utiliser les services de la bibliothèque
- il sensibilise les enfants à l'existence des bibliothèques et par là même leur forge l'habitude de fréquenter les bibliothèques une fois adultes.

Il est certain qu'aujourd'hui la section des adultes à la bibliothèque de Saint-Dié récolte les fruits de cette pratique active menée en faveur des enfants.

2. Les adolescents et les adultes

La variété et le nombre des documents prêtés attirent "naturellement" un public large et composite : certains adolescents n'utilisent que la discothèque et ses casques d'écoute, des enseignants n'empruntent que des diapositives pour illustrer leurs cours, des personnes viennent lire uniquement les journaux locaux, bref la médiathèque remplit pleinement son rôle qui est la satisfaction des usagers quels que soient leurs goûts et leurs besoins.

Afin de faciliter les choix des lecteurs et de les aider dans leurs recherches, la bibliothèque publie un catalogue des nouveautés, semestriel, qu'elle distribue à discrétion; de même, pour orienter les indécis elle présente une sélection bibliographique de documents possédés par la bibliothèque illustrant des thèmes d'actualité. Ainsi, une trentaine d'ouvrages sont-ils exposés à l'entrée de la salle de prêt, au milieu d'affiches et d'objets divers. Ces ouvrages connaissent une grande ferveur auprès du public puisqu'ils peuvent être immédiatement empruntés.

Comme on peut le constater, disposant de 3 bibliothèques dont 2 sont équipées d'une discothèque, la lecture publique à Saint-Dié s'est donnée les moyens de conquérir sur place le plus large public possible.

C) La bibliothèque de Saint-Dié est un centre culturel

Déclarer qu'une bibliothèque est un centre culturel n'a rien que de très banal. Pourtant il n'est pas évident que tous les bibliothécaires de lecture publique débordent le simple cadre de leur activité - prêt et conservation des documents - pour faire de leur établissement le pivot de la vie culturelle de leur cité. Deux raisons font "mériter" cette appellation pour la bibliothèque centrale de Saint-Dié :

- elle est le siège de très nombreuses manifestations culturelles
- elle est le siège de sociétés savantes et d'organisations culturelles.

a) La bibliothèque, siège de manifestations culturelles

Dès son ouverture, ce fut une des préoccupations majeures du bibliothécaire que de faire participer la bibliothèque municipale au plus grand nombre possible d'évènements culturels, soit en lui faisant jouer un rôle actif, soit lui faisant accueillir dans ses locaux spectacles, conférences, expositions, concerts... En 1967, 9 conférences et 6 grandes expositions ont lieu à la bibliothèque, ces chiffres ne cessent de croître grâce à l'amélioration matérielle des conditions d'accueil de ces manifestations. En 1980, 12 expositions thématiques et d'actualité se sont tenues dans la salle de prêt, 17 expositions dans la salle polyvalente du 1er étage, 7 conférences et 6 débats à l'auditorium.

On constate donc que la bibliothèque représente un carrefour culturel dans la cité et que par cette place active qu'elle tient, dans le domaine culturel, elle permet à ses lecteurs d'étendre leur centre d'intérêt en proposant dans ses locaux les oeuvres vivantes de peintres, de sculpteurs, de photographes, de maîtres tapissiers ou les expositions d'associations humanitaires (type Amnesty International).

b) La bibliothèque, siège d'organisations culturelles

Outre la Société Philomatique, dont nous avons évoqué l'installation du siège dans les locaux de la bibliothèque dès 1960, nous trouvons le Centre Culturel Communal qui, trop à l'étroit, s'est établi dans un nouveau bâtiment municipal depuis les transformations opérées dans la bibliothèque en 1977. Le Club de poésie Yvan Goll - du nom d'un poète-écrivain à grand renom en Allemagne, né à Saint-Dié - et le Club Confrontation dont l'objet est d'engager un débat entre une personnalité invitée et ses auditeurs. Toutes ces associations tiennent leurs réunions et leurs travaux à la bibliothèque qui abrite également d'autres groupes dont un club photo et une association écologique.

Enfin, on doit noter la parution depuis 1970 d'un mensuel d'action culturelle Regards édité par la bibliothèque et destiné à annoncer toutes les manifestations culturelles ayant lieu dans la ville pour le mois à venir. Tiré à 6.000 exemplaires, distribué gratuitement, ce mensuel est devenu à partir de 1980 l'organe d'information exclusif de la bibliothèque et du musée, signe de l'importance prise par ces établissements dans la vie culturelle de la cité.

D) LA BIBLIOTHEQUE DISPOSE D'UN ATELIER TECHNIQUE IMPORTANT

La bibliothèque de Saint-Dié a la chance de posséder en ses murs un atelier doté d'un équipement important qui lui permet de réaliser de nombreux travaux à son profit sans avoir à passer par une entreprise privée. Cét atelier a le statut d'atelier municipal et travaille pour tous les services, mais le bibliothécaire qui en fut le créateur en est le directeur. La bibliothèque jouit ainsi d'une certaine autonomie qui lui donne la possibilité de faire

exécuter tous les travaux d'imprimerie qu'elle estime nécessaires : catalogue d'exposition, catalogues de nouveautés, mensuel Regards, affiches, brochures, etc... Ces publications révèlent une grande qualité tant dans l'impression que dans l'illustration grâce à un matériel et à un personnel qualifié dans la photographie et dans l'impression offset.

L'atelier comporte également un secteur reliure et équipement pour les livres et autres documents : plastifiage et renforcement quand ils sont neufs, remise en état une fois usés. Ainsi, sauf pour les livres du fonds d'étude rangés en magasins, les livres entrés à la bibliothèque n'en sortent-ils plus pour être traités et sont de la sorte plus rapidement mis sur les rayons, à la disposition du public, tout en ayant, grâce à ces opérations, une "durée de vie" très supérieure à celle d'un livre normal. Bien entendu, l'atelier de la bibliothèque centrale travaille pour les 3 bibliothèques de la ville et centralise les tâches inhérentes au traitement des livres. Nous allons voir que cette centralisation assurée par l'atelier n'est pas unique et qu'elle se retrouve à plusieurs niveaux dans différents services de la bibliothèque centrale afin d'effectuer en un seul endroit le travail nécessaire au fonctionnement commun des 3 bibliothèques.

E) LA BIBLIOTHEQUE DE SAINT-DIE : UNE MEDIATHEQUE DE SECTEUR ?

Une médiathèque de secteur serait une médiathèque qui assurerait dans un cadre géographique de 80 à 120.000 habitants une coordination dans le domaine culturel telle que ces 80 à 120.000 habitants pourraient bénéficier, sensiblement dans les mêmes conditions des prestations fournies par les bibliothèques. Toute la conception de ces médiathèques de secteur repose sur le fait qu'il ne doit pas exister de différence entre lecture urbaine et lecture rurale; l'une des clés pour arriver à ce but est de regrouper au sein d'une même bibliothèque les services techniques et administratifs communs aux bibliothèques du secteur. Certes, la bibliothèque de Saint-Dié est loin de posséder ces compétences mais nous allons voir qu'elle en développe tout de même quelques-unes caractéristiques, qui sont des éléments d'explication des taux élevés de fréquentation et de lecture publique à Saint-Dié.

a) Centralisation et concertation

Pour faciliter l'action auprès du public de ses deux annexes, la bibliothèque centrale de Saint-Dié libère des tâches matérielles les plus contraignantes

- en centralisant les achats de documents - qui sont acquis sur décision de commissions d'achats bi-mensuelles regroupant responsables et employés des bibliothèques,
- en traitant les acquisitions dans l'atelier de la centrale,
- en assurant à la centrale le catalogage et l'indexation de tous les livres et disques.

Cette centralisation a également pour avantage de permettre une meilleure répartition des ouvrages et des disques suivant les couches de population à desservir. Par exemple à Kellermann, quartier de forte implantation d'ouvriers et d'enseignants, l'accent a été mis sur les romans,

les disques de variétés, les livres sur la pédagogie et l'éducation alors qu'à Saint-Roch, quartier également scolaire et ouvrier mais à dominante technique, ce sont les livres de technologie qui constituent un fonds important. Cette "mini spécialisation" a pour but de rapprocher les documents du plus grand nombre d'usagers potentiels; elle ne nuit en rien aux lecteurs puisqu'ils ont la possibilité d'emporter, avec leur carte, les livres ou documents qu'une des bibliothèques ne posséderait pas en se rendant dans les 2 autres bibliothèques. Afin de les aider dans leurs recherches, le catalogue de la centrale contient les fiches de tous les ouvrages possédés par les bibliothèques et les listes semestrielles de nouveautés indiquent la localisation des livres et documents par bibliothèque ce qui a également comme intérêt d'éviter le "double emploi" en assurant une meilleure "ventilation" des collections. Ainsi, dans le cadre d'une politique de lecture active et efficace, la centralisation de certaines tâches et la concertation pour cerner au mieux la population à desservir semblent être des facteurs déterminants.

b) Ouverture vers l'extérieur

Par la variété et la richesse de ses collections, par son rôle très important dans l'animation culturelle régionale, la médiathèque de Saint-Dié se pose en centre de documentation et d'information qui dépasse très largement le cadre de la ville de Saint-Dié et de sa population. En dépouillant les cartes des lecteurs adultes inscrits, on constate que cette tendance à jouer le rôle d'un centre de documentation régional n'a fait que croître avec le temps. En 1966, 17% des habitants n'habitaient pas Saint-Dié; ils étaient 23% en 1970, 34% en 1974, 42% en 1978. La discothèque provoque le même attrait puisque, en 1974, 39% des inscrits n'étaient pas Déodatien et en 1978 ce nombre est de 44%. Nous pouvons penser que le manque d'équipement culturel des petites communes est la cause de cet afflux massif à la bibliothèque de personnes extérieures à Saint-Dié; ceci est sans doute vrai mais alors ce phénomène ne traduit-il pas de façon criante la faillite du système actuel axé autour des bibliothèques centrales de prêt qui ont pour mission de remédier à l'insuffisance des moyens dont disposent les petites communes ? Notons pour information que la lecture publique à Saint-Dié mobilise trois fois plus de personnel pour desservir ses 25.000 habitants théoriques que la Bibliothèque Centrale de Prêt des Vosges qui doit en desservir plus de 300.000 ...

Une des conséquences de l'attrait exercé par la bibliothèque de Saint-Dié sur les habitants de communes extérieures est la prise de conscience de certaines équipes municipales de petites villes des environs de Saint-Dié du vide culturel de leur cité. Cela a amené plusieurs d'entre elles à venir prendre conseil auprès du bibliothécaire de Saint-Dié afin de créer leur propre équipement en matière de bibliothèque. Ce rôle incitatif et l'aide apportée ensuite à la réalisation et la construction de bibliothèques font également partie des attributions que pourraient exercer les bibliothèques de secteur.

Ainsi, sans en avoir les moyens juridiques ni économiques, la bibliothèque de Saint-Dié développe quelques-unes des compétences et des missions propres aux bibliothèques de secteur et ceci pour le plus grand

bien des Déodatien, des habitants de la région et de la lecture publique... Nous allons succinctement, à la lumière des analyses précédentes, aborder les résultats chiffrés de l'activité de la bibliothèque que nous présentons sous forme de tableaux pour les rendre plus lisibles et plus explicites.

LE FONCTIONNEMENT ET L'ACTIVITE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE SAINT-DIE PAR LES CHIFFRES

Avant d'en venir aux résultats proprement dits, il convient de tenir compte, pour mieux les comprendre et les apprécier, de 3 facteurs qui permettent d'expliquer les hausses ou les baisses brutales enregistrées d'une année sur l'autre dans le nombre de documents empruntés ou celui des usagers inscrits.

- Premièrement, notons chronologiquement l'extension des horaires d'ouverture de la centrale en rappelant tout d'abord que l'annexe de Saint-Roch a été ouverte le 1er janvier 1965.

1er février 1966 : suppression de la fermeture du mois d'août

1er janvier 1968 : suppression de la fermeture pendant les vacances de Pâques et de Noël. Outre qu'elle se démarque désormais totalement du système scolaire, la bibliothèque est dorénavant accessible au public tous les jours ouvrables de l'année, sauf le lundi.

16 janvier 1968 : ouverture de la discothèque.

1er octobre 1968 : A partir de cette date, salle de prêt et discothèque ont les mêmes horaires d'ouverture que la salle de lecture, c'est-à-dire 9 h.-12 h. et 14 h.-18 h.30. Auparavant elles n'étaient ouvertes que l'après-midi.

1974 : ouverture prolongée jusqu'à 19 h. le soir.

1er novembre 1981 : ouverture sans interruption de 9 h. à 19 h.

Nous constatons, à travers cet allongement des horaires d'ouverture, le souci constant de rendre accessible la fréquentation de la bibliothèque au plus grand nombre possible de personnes, notamment celles dont les horaires de travail se calquent sur les heures d'ouverture "classiques" des services publics : 8 h.-12 h. et 14 h.-18 h.

- Deuxièmement, les chiffres de prêts et le nombre des inscrits des années 1974 et 1977 constituent 2 "anomalies" statistiques.

Pour l'année 1974, on note une progression par rapport à 1973 de 50.000 prêts et de 1.000 inscrits : cela correspond à la première année de fonctionnement de l'annexe de Kellermann qui a ouvert ses portes en décembre 1973. Parallèlement cela explique la chute importante du nombre des enfants inscrits à la

centrale que beaucoup ont désertée pour fréquenter leur annexe de quartier. La deuxième anomalie concerne l'année 1977 : augmentation globale du nombre des inscrits + 540, baisse du nombre des prêts - 20.000. La raison de ce paradoxe apparent réside en la fermeture de la bibliothèque centrale durant les 3 premiers mois de l'année 1977 pour travaux d'extension et de rénovation. Une partie des abonnés de la centrale s'est inscrite dans les 2 autres bibliothèques (surtout Kellermann) mais celles-ci n'ont pu combler totalement les besoins des abonnés de la centrale durant cette fermeture. Par contre l'attrait de locaux neufs et plus spacieux fait enregistrer en 1978 les résultats les plus élevés - tant en emprunteurs qu'en documents prêtés - jamais obtenus à la centrale.

- Troisièmement et pour être complet, il ne faut pas oublier le rôle très important joué par l'augmentation des effectifs du personnel qui permet d'assurer un meilleur accueil au public et un service de plus grande qualité.

LES EFFECTIFS DE LA BIBLIOTHEQUE

Tableau I

	Total des agents	dont cadres scientifiques et techniques
1966	10	2
1970	11,5	3
1975	19	5
1980	19,5	6

Nota : L'atelier d'imprimerie et de reliure qui travaille en majeure partie pour la bibliothèque lui est rattaché. Il réalise également des travaux pour d'autres services municipaux et les associations culturelles de la ville. Il compte 5 agents.

I - LES DOCUMENTS PRETES A DOMICILE : RESULTATS ET COMMENTAIRES

(Voir tableau 2, page suivante)

La première constatation tirée de ce tableau 2 est l'augmentation importante du prêt de livres entre 1966 et 1980 qui s'est accru de 100.000 volumes empruntés chaque année. Cette observation prouve qu'une médiathèque peut prêter d'autres documents que les livres sans pour autant se désintéresser de ces derniers. Les autres documents, disques, diapositives, estampes, totalisent 20 à 25.000 prêts par an ce qui représente une performance intéressante pour une ville de 26.500 habitants.

Notons cependant ce paradoxe apparent attaché aux résultats de la centrale pour les deux dernières années, c'est-à-dire 1979 et 1980 : alors que le nombre de lecteurs adultes et enfants est en progression, le nombre de documents prêtés est en baisse. Il existe deux explications : la première consiste tout simplement à constater que le phénomène est quasi général dans la plupart des bibliothèques actives en France, sauf pour celles qui accroissent leurs moyens de desserte par des implantations d'annexes ou la mise en circulation de bibliobus. Il semblerait donc que les usagers des bibliothèques emprunteraient chacun moins de documents. La deuxième explication est plus "locale" : en effet, en 1978, 4.000 livres vieilliss ont été retirés du prêt et n'ont pas été renouvelés alors qu'ils constituaient par leur nature (romans "bleus", romans "roses", romans policiers) des collections de prêt intense.

NOMBRE TOTAL DE LIVRES ET DE DOCUMENTS PRETES A DOMICILE ET CONSULTEES SUR PLACE (1966-1980)

Années	LIVRES PRÊTÉS À L'EXTÉRIEUR									Total général des documents prêtés à domicile des livres égarés de a pos, etc.	LIVRES LUS SUR PLACE		
	Centrale		Saint-Roch		Kellermann		Total Partiel		Total général des Livres prêtés		Centrale		Saint-Roch
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes			Enfants	Adultes	Enfants
1966	22299	43328	19534	2491			41833	45819	87652		18922	4305	13862
1967	23658	62393	19992	2738			43650	65131	108781		12410	9410	19332
1968	39179	69159	19365	3323			58544	72482	131026	137822	22832	13593	14172
1969	37143	82793	14217	2991			51360	85784	137144	146796	19010	12306	9505
1970	34469	88835	9904	1734			44373	90569	134942	145905	14022	12184	5501
1971	35899	92268	10131	2230			46030	94498	140528	153449	13375	7048	7848
1972	35696	99962	12286	2674			47982	102636	150618	163994	14972	8668	8074
1973	33999	99587	13625	3234	4445	964	52069	103785	155854	169089	16661	10315	6925
1974 ⁽¹⁾	31907	98012	14036	4400	33521	15531	79464	117943	197407	219557	17054	15838	5698
1975	28304	99496	13552	3916	24583	18776	66439	122188	188627	210185	15198	18427	13113
1976	27360	101513	10731	3526	23631	21937	61722	126976	188698	208884	17003	22869	(2)
1977 ⁽²⁾	24466	71112	12878	4615	26478	28993	63822	104720	168542	187744	(2)	1401 ⁽³⁾	(2)
1978	30957	102920	11394	3661	25863	23214	68214	130400	198614	224197			
1979	28376	95328	9097	3405	25631	24469	63104	123202	186306	210892			
1980	26655	92741	10520	3098	24902	25257	62077	121096	183173	206394			

(1) Rappelons pour expliquer les résultats de 1974 qu'ils bénéficient de l'ouverture de l'annexe de Kellermann pour la première année.

(2) A partir de 1976-1977, la lecture sur place n'a plus été comptabilisée.

(3) Notons pour mémoire la fermeture de janvier à mars de la bibliothèque centrale.

Le double tableau des taux de prêt de livres et de tous les documents traduit plus clairement cette légère baisse enregistrée ces deux dernières années mais il permet surtout de montrer l'importante avance prise par Saint-Dié en matière de lecture publique sur les villes de même taille mais aussi sur le plan national.

TAUX DE PRET DES DOCUMENTS A DOMICILE

Tableau III

<u>Années</u>	<u>Livres seuls</u>	<u>Tous documents confondus</u>
1966	3,60	
1967	4,46	
1968	4,97	5,23
1969	5,20	5,57
1970	5,12	5,53
1971	5,33	5,82
1972	5,71	6,22
1973	5,91	6,41
1974	7,49	8,32
1975	7,10	7,91
1976	7,11	7,86
1977	6,35	7,07
1978	7,48	8,44
1979	7,02	7,94
1980	6,90	7,77

La bibliothèque de Saint-Dié prête 3,2 fois plus de livres que la moyenne générale des bibliothèques françaises qui était, en 1979, de 2,16 livres par an et par habitant.

Nous avons vu qu'à la bibliothèque de Saint-Dié la variété et l'importance des diverses collections de documents mises à la disposition du public représentaient sans doute l'une des causes majeures de sa réussite. Nous allons étudier un exemple qui étaye ces propos : en comparant les résultats du prêt de diapositives à Saint-Dié et ceux obtenus à l'échelon national par les communes de même importance que Saint-Dié - c'est-à-dire entre 20 et 50.000 habitants - (source de cette comparaison : Bull. Bibl. France, Paris, t. 26, n° 11, 1981), nous constatons qu'en 1978 celles-ci ont prêté en tout 4.862 séries de diapositives, les résultats de Saint-Dié étant compris dans ce nombre. Or la bibliothèque de Saint-Dié en prête à elle seule les 3/4, soit 3.782 !! Qui, dès lors, pourrait nier l'impact et l'intérêt pour les bibliothèques de mettre à la disposition du public des collections importantes de documents autres que des livres ?

NOMBRE DE DISQUES PRETES (1968-1980)
ET DE DIAPOSITIVES (1974-1980)

Tableau IV

<u>Années</u>	<u>Nombre de disques prêtés</u>		<u>Total</u>	<u>Diapositives prêtées (séries)</u>
	<u>Centrale</u>	<u>Kellermann</u>		<u>Centrale</u>
1968	6.796			
1969	9.652			
1970	10.963			
1971	12.921			
1972	13.376			
1973	13.235			
1974	15.846	3.041	18.887	3.263
1975	15.759	3.027	18.786	2.772
1976	14.666	2.768	17.434	2.752
1977	12.208	4.466	16.674	2.429
1978	17.398	4.221	21.619	3.782
1979	16.151	4.612	20.763	3.680
1980	15.343	4.327	19.640	3.440

Il n'est pas possible de connaître le nombre des inscrits dans les discothèques pour cette période car la carte de lecteur suffit pour emprunter des disques et le seul chiffre fiable et significatif est celui qui concerne l'année 1980 car un décompte systématique des emprunteurs a été mis en place à cette date : on comptait alors 871 abonnés à la discothèque centrale.

On note également, d'après les mêmes sources statistiques, que la moyenne nationale du taux de prêt de disques pour 1.000 habitants est de 294, celle des villes de 20 à 50.000 habitants de 318, celle de Saint-Dié de 782. L'augmentation importante du prêt de disques en 1978 à la centrale provient de l'installation de la discothèque équipée de 12 casques d'écoute et d'un auditorium dans de nouveaux locaux, plus spacieux et plus accueillants, à l'occasion des travaux d'extension et de rénovation de la centrale effectués au cours du 1er trimestre 1977.

Les résultats l'attestent : tous les documents supportant de l'information sonore, écrite ou visuelle ont leur place dans une bibliothèque et dès lors que des efforts qualitatifs et quantitatifs sérieux sont entrepris pour les mettre à la disposition du public, celui-ci n'hésite pas à les emprunter de façon massive.

II - LES USAGERS DES BIBLIOTHEQUES DE SAINT-DIE

Après avoir vu en chiffres l'activité de la bibliothèque de Saint-Dié, il est intéressant d'en connaître le public et quelques-unes de ses caractéristiques.

NOMBRE DE LECTEURS INSCRITS DANS LES BIBLIOTHEQUES DE 1966 à 1980

tableau v

Années	Centrale		Saint-Roch		Kellermann		Total		Total général
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	
1966	1032	1890	511	(1)			1543	1890	3443
1967	1414	2208	520	(1)			1934	2208	4142
1968	1832	2455	540	(1)			2372	2455	4827
1969	1619	3000	646	(1)			2265	3000	5265
1970	1852	3507	500	27			2352	3534	5886
1971	1902	2506	432	76			2334	2582	4916
1972	1917	2815	475	70			2392	2885	5277
1973	2124	2149	532	76			2656	2225	4881
1974	1572	2243	632	109	1050	339	3202	2681	5883
1975	1645	2143	661	114	1081	283	3357	2540	5897
1976	1295	2009	703	153	1248	296	3246	2458	5704
1977	1560	2063	752	31	1370	466	3682	2560	6242
1978	1572	2381	748	36	1544	381	3864	2798	6662
1979	1700	2405	578	35	1300	382	3600	2895	6495
1980	1700	2485	578	39	1300	378	3600	2902	6502

(1) Les lecteurs adultes de Saint-Roch étaient comptabilisés jusqu'en 1969 avec les adultes de la centrale.

Nota : Il convient de faire une distinction entre les chiffres concernant la période 1966-1972 et les suivants. En effet, à cette époque, chaque lecteur avait un dossier de prêt constitué à son nom. Etaient donc pris en compte tous les emprunteurs de l'année précédente dont la carte était valable encore une partie de l'année en cours.

Exemple : Une carte prise en septembre 1972 étant valable jusqu'en septembre 1973, un dossier de lecteur était comptabilisé au titre de 1972 et de 1973, soit pendant 2 années bien que la durée du prêt ne soit que de 12 mois.

A partir de 1973, seul le nombre des cartes d'abonnement souscrits entre le 1er janvier et le 31 décembre est pris en compte. De plus, il faut ajouter que jusqu'en 1970 étaient séparées puis comptabilisées ensemble carte de lecture publique et carte de salle d'étude : les double-emplois étaient donc très fréquents et gonflaient le nombre des usagers.

Plusieurs remarques peuvent être dégagées de ce tableau 5.

Tout d'abord, avec 6.500 inscrits dans les bibliothèques pour une population d'un peu plus de 26.000 habitants, on peut dire qu'en 1980 un Déodatien sur 4 fréquente régulièrement l'une des 3 bibliothèques de la ville et emprunte des documents. La proportion est d'un habitant sur 10 dans les autres villes de France.

Deuxièmement, les chiffres significatifs pour esquisser une analyse ne pouvant être pris qu'à partir de 1974 pour les raisons énoncées en notes du tableau 5, on constate une progression du nombre des inscrits quasi continue jusqu'en 1978, puis une légère baisse du nombre total des emprunteurs en 1979 et 1980, malgré un accroissement de celui des abonnés à la centrale. Cette baisse est en grande partie imputable à la chute du nombre d'enfants inscrits à Saint-Roch qui s'explique par la présence à la tête de cette annexe d'une personne placée par le Centre Social du quartier (dont la mission n'est pas seulement de s'occuper de la bibliothèque mais du basket-ball et du cinéma 16 mm) et non par le bibliothécaire, non convaincue de consacrer ses efforts au service et à la promotion de la lecture publique.

D'autre part il est possible que la perte de 240 abonnés enfants à Kellermann depuis 1978 soit provoquée par le désir de plusieurs d'entre eux d'échapper à l'engorgement des locaux qui se révèlent trop exigus pour accueillir autant de jeunes lecteurs. A propos des enfants, il faut également noter qu'ils représentent depuis 1974 entre 55 et 58% du nombre total des emprunteurs alors que ce pourcentage n'est que de 40,4 % pour les autres villes de la taille de Saint-Dié. Les sociologues et les professeurs de français (...) pourront aussi se pencher sur cet autre fait : depuis 1974, le nombre de livres empruntés par enfant ne cesse de décroître : il était de 25 en 1974, 19 en 1976, 17,6 en 1978 et 17,2 en 1980. La moyenne nationale était de 20 ouvrages empruntés par enfant en 1978, donc supérieure au taux enregistré à Saint-Dié.

Troisièmement, en ce qui concerne les adultes, il ne semble pas que les structures actuelles puissent permettre d'attirer de façon sensible de nouveaux lecteurs dans les bibliothèques de Saint-Dié. Par contre, tendance inverse à celle signalée pour les enfants, les lecteurs adultes à Saint-Dié empruntent 2 fois plus de livres qu'ailleurs : 42 par lecteur contre 22, moyenne nationale.

Les chiffres très élevés de fréquentation de la bibliothèque traduisent la place privilégiée qu'elle occupe au sein de la cité. La lecture publique à Saint-Dié est véritablement devenue un fait social ordinaire, accepté et reconnu par tous. Le pourcentage très important des enfants est un gage pour l'avenir et représente peut-être la plus belle réussite de la médiathèque de Saint-Dié : attirer les jeunes à la lecture, à la culture, à l'information, et leur faire prendre l'habitude très tôt de fréquenter les bibliothèques.

III - CREDITS MUNICIPAUX ET D'ETAT - ACCROISSEMENT DES COLLECTIONS

Malgré tous les efforts de son bibliothécaire, l'activité de la bibliothèque de Saint-Dié n'enregistrerait pas de résultats aussi flatteurs si la municipalité ne fournissait pas, elle aussi, un effort financier important en faveur de la lecture publique. Les équipes municipales qui se sont succédées à la Mairie depuis celle qui a pris la décision, en 1960, de doter la ville d'une bibliothèque importante, ont consacré une partie non négligeable du budget municipal à la bonne marche de l'établissement.

En 1961 les frais de fonctionnement s'élevaient à 49.325 F., en 1965 à 110.157 F., en 1970 à 337.784 F., soit 15 francs par an par habitant, en 1980 à 2.445.000 F. soit une dépense de 92 F. par habitant, somme qui représente

environ 3% des dépenses de la ville. Rappelons que les villes de 20 à 50.000 habitants dépensent 26,73 F. par habitant en moyenne. Saint-Dié fait donc un effort 3 fois et demi plus important que les autres villes pour sa bibliothèque, chiffre que l'on retrouve étroitement lié aux résultats obtenus qui sont eux aussi souvent multipliés par 3 ou 4 par rapport à la moyenne nationale.

Les tableaux 6 et 7 sont destinés à donner des indications sur les moyens dont disposent la bibliothèque pour accroître ses collections et en mesurer les effets : entre 5.000 et 5.500 ouvrages acquis annuellement (soit 4.000 à 4.500 achats et 1.000 dons divers) dont 1/4 environ destiné au fonds d'étude qui n'est donc pas "sacrifié" à la lecture publique, une moyenne de 800 disques acquis par an et 150 séries de diapositives. Ces chiffres sont sans doute les plus équilibrés possible, compte tenu des crédits, pour satisfaire les usagers dans les meilleures conditions.

CREDITS MUNICIPAUX ET D'ETAT AFFECTES AUX ACHATS DE DOCUMENTS

(en francs) (1)

Tableau VI

Années	Ville	Etat	Ville + Etat
1966	47.000		
1967	45.106		
1968	60.000	8.096	68.088
1969	41.000	26.400	67.400
1970	53.000	11.500	64.500
1971	81.543	30.000	111.543
1972	93.522	35.939	129.461
1973	102.451	39.077	141.528
1974	117.359	40.229	157.588
1975	136.400	69.741	206.141
1976	127.229	78.782	206.011
1977	143.043	90.035	233.078
1978	202.784	53.365	255.500
1979	226.135	49.900	276.035
1980	243.043	50.400	257.993

(1) Ces crédits sont ceux effectivement mis à la disposition du bibliothécaire et non la somme que l'Etat a versée à la Ville. Selon les années, cette somme représente la subvention de fonctionnement seule, ou celle-ci plus crédits d'achat à la S.P.L. Depuis 1978, ce sont seulement les crédits C.N.L.

ACCROISSEMENT ANNUEL DES COLLECTIONS

par achats, dons, legs

Tableau VII

Années	L I V R E S			D I S Q U E S		D I A P O S I T I V E S		
	Fonds d'étude	Fonds de prêt	Total	acquisitions	Etat de la collection	séries	Etat de la collection (en unités) (en séries)	
1966	1.317	4.069	5.202					
1967	1.537	3.153	4.690					
1968	1.831	4.267	6.098	1.393	1.393			
1969	1.070	3.632	4.702	539	1.932			
1970	2.619	4.951	7.570	411	2.343			
1971	832	3.813	4.645	599	2.696			
1972	848	5.201	6.049	763	3.296			
1973	638	4.708	5.346	623	3.724			
1974	966	4.797	5.763	453	4.043	435	10.896	435
1975	1.233	4.721	5.954	815	4.600	165	14.856	600
1976	1.149	5.431	6.580	788	5.074	152	18.710	752
1977	1.001	4.019	5.020	856	5.522	153	22.006	905
1978	1.265	3.674	4.939	868	6.159	137	24.198	1.042
1979	1.399	3.813	5.212	943	6.901	119	26.366	1.161
1980	1.088	3.333	4.421	753	7.378	154	28.796	1.315

- On constate une diminution sensible, à partir de 1977, du nombre des livres entrés à la bibliothèque qui s'explique d'une part par la très forte hausse des prix des livres, de l'autre par la très faible progression des crédits de l'Etat alloués aux achats de documents.
- 150 séries de diapositives acquises par an, en moyenne, semble être un nombre satisfaisant pour répondre aux demandes des usagers, compte tenu du choix offert par les fournisseurs.

IV - OBSERVATION COMPLÉMENTAIRE : LA PLACE DE L'ANIMATION

Les bibliothécaires français ne partagent pas tous les mêmes conceptions sur le rôle et la place qui doivent être accordés à l'animation dans les bibliothèques de lecture publique. D'un côté se trouvent ceux qui pensent que l'animation est l'une des composantes essentielles de l'activité des bibliothèques, ajoutant que sans elle un certain nombre de personnes n'aurait jamais franchi le seuil de leurs établissements, de l'autre côté se rangent ceux qui considèrent les bibliothèques avant tout comme des centres documentaires et non comme des lieux d'animation où le public se rend dans l'unique but de trouver le maximum de documents supportant des informations sur les sujets qui l'intéresse. La bibliothèque de Saint-Dié conjugue un peu ces deux positions et tend à démontrer qu'il existe une possibilité intermédiaire. Nous avons vu la place importante réservée aux documents, voyons celle de l'animation.

Durant ses premières années de fonctionnement, la nouvelle bibliothèque municipale a proposé de nombreuses activités en faveur de son jeune public. Outre "l'heure du conte" traditionnelle, on note pendant les années 1967-1968 l'existence ou la création d'un atelier de marionnettes, d'un club de lecture, d'un groupe préparant une fête enfantine, d'un autre apprenant à monter et à réaliser des expositions, d'un troisième éditant un journal, sans compter des auditions de disques collectives ou l'apprentissage de... l'anglais. On le voit, les activités d'animation étaient pour le moins diverses et variées. Depuis lors, il s'est produit une évolution qui a amené les responsables de la section enfantine à réduire le champ d'activités proposées pour mieux les mettre en rapport avec les documents de la bibliothèque. Ainsi, en 1979-1980, on relève des séances de travail sur des pièces de théâtre, une animation poétique et graphique faite autour du matériel d'imprimerie possédé par la section des jeunes. "L'heure du conte" s'est maintenue avec des projections de diapositives faites simultanément. Enfin, initiative intéressante avec des enfants scolarisés venus avec leurs maîtres, ont lieu des séances de travail dont le but est de leur faire découvrir et exploiter les richesses de la bibliothèque.

Les animations proposées aux adultes n'ont en revanche pas changé : elles se sont simplement accrues quant au nombre d'expositions organisées ou accueillies par la bibliothèque : nous en avons compté une dizaine au début des années 1970 il y en a aujourd'hui une trentaine dont la moitié est en fait une présentation des documents possédés par la bibliothèque sur des sujets d'actualité. Concerts, conférences et débats se tiennent toujours dans ses locaux. S'y ajoutent des écoutes collectives de disques dans l'auditorium.

En conclusion, on peut dire que si les animations organisées pour les enfants ont été si nombreuses et variées au départ, c'est parce qu'elles correspondaient au double souci d'attirer à la bibliothèque un public jeune par d'autres moyens que la lecture et de pallier l'inexistence à Saint-Dié d'autres centres d'animation pour les jeunes à cette époque. Par exemple, les cours de flûte à bec pour enfants, qui se sont déroulés dans ses locaux à son initiative en 1966 et 1967, sont directement à l'origine de la création d'une école de musique municipale qui compte aujourd'hui plus de 400 élèves. Néanmoins la tendance qui se dégage actuellement est plutôt un "recentrage" des animations "actives" liées

étroitement à la fonction de la bibliothèque. En fait, ne nous trompons pas : l'animation, ce ne sont pas que les expositions, les conférences ou "l'heure du conte" : c'est un tout, un état d'esprit, qui contribue à faire de son image de marque un centre culturel où sont annoncées, sous forme d'affiches, de prospectus, d'annonces, toutes les indications concernant les animations, culturelles ou non, se déroulant en ville. Souvent d'ailleurs la bibliothèque s'y associe en montant une petite exposition sur le thème de cette animation.

Le rôle du personnel et notamment celui du bibliothécaire est évidemment primordial puisqu'il peut seul décider de faire de son établissement soit une sorte de supermarché du livre où la vente est remplacée par le prêt, soit un centre culturel d'échanges et de communication entre les hommes.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le tassement et la stagnation des résultats ces dernières années prouvent que la bibliothèque municipale semble avoir atteint son rendement et son efficacité maximum dans les structures dont elle dispose actuellement. Nous avons d'ailleurs remarqué qu'après les importants travaux d'extension et de rénovation effectués à la centrale en 1977, la progression du nombre des lecteurs adultes n'a été qu'assez faible, ce qui tend à démontrer que la bibliothèque a touché, au moins au centre ville, pratiquement tous les usagers potentiels. Partant de cette constatation, la bibliothèque peut-elle encore accroître son audience auprès du public déodatien ? Nous allons examiner les diverses possibilités existantes.

1) Un bibliobus urbain

La solution la moins coûteuse, la plus rapide et sans doute la plus efficace serait la mise en service d'un bibliobus qui pourrait prêter, selon les prévisions, entre 50 et 60.000 livres par an en desservant les quartiers de faible densité humaine et éloignés du centre ville, les écoles, les maisons de quartier, les hôpitaux, etc... Depuis 1974, le bibliothécaire ne cesse - mais en vain - de réclamer l'octroi de crédits nécessaires pour l'achat de ce type de véhicule. Dès 1969 il a prévu dans le programme de construction de l'annexe Kellermann un local en sous-sol pour abriter le service technique et les magasins à livres nécessaires à la mise en service d'un bibliobus urbain. Depuis 1973 ce local attend d'être utilisé. Avec le concours d'un bibliobus urbain, on peut affirmer sans trop de risques d'erreur que les 26.500 habitants de Saint-Dié verraient s'offrir à eux, sensiblement dans les mêmes conditions, toutes les facilités et les possibilités d'accéder à la lecture publique et de profiter des services offerts par les bibliothèques de la ville.

2) Une troisième annexe ?

L'installation ou la construction d'une 3^e annexe de l'importance des 2 premières ne paraît pas, pour l'instant et à priori, être envisageable, car il n'existe pas de quartier suffisamment dense en habitat et éloigné du centre

ville pour justifier la mise en place d'une 3^e annexe, trop onéreuse pour les finances municipales. Néanmoins, les résultats très intéressants d'une enquête effectuée en octobre 1981 dans le secteur ouest de Saint-Dié valent d'être rapportés ici. L'enquête avait pour objet de tenter d'évaluer les besoins médico sociaux et socio-culturels de la population de ce secteur et s'inscrivait dans le cadre de l'achat par la ville d'un ancien foyer appartenant à une usine textile fermée dans le but d'en faire une maison de quartier. Réalisé auprès de 180 personnes, soit un dixième de la population concernée, ce sondage comportait une dizaine de questions qui, une fois dépouillées, donnèrent les résultats suivants :

taux de fréquence des principales réponses :

demande d'équipement - en bibliothèque	: 41%
- en centre de soins	: 35%
- en sport	: 31%
- en cinéma	: 25%

La lecture de ces résultats est édifiante quant à l'intérêt manifesté par les Déodatienens pour la lecture publique puisque celle-ci précède l'installation d'un centre de soins à proximité. Faut-il dès lors bannir définitivement l'idée d'implanter une 3^e annexe ? La solution intermédiaire serait d'effectuer dans ce quartier un dépôt de livres qui serait géré par un ou deux responsables.

3) Ouverture sur les nouveaux "médias" d'information

Afin de poursuivre totalement sa mission qui est de procurer au public tous les moyens d'information et de communication qui sont susceptibles de l'intéresser, la médiathèque de Saint-Dié a prévu de mettre en place très prochainement un service de prêt de vidéo-disques et de vidéo-cassettes qui pourront être, à l'instar des diapositives et des disques, écoutés et visionnés sur place. Il n'est guère douteux, vus les résultats du prêt des disques et des diapositives, que ce nouveau service rencontrera, lui aussi, les faveurs du public.

Ces divers projets une fois réalisés, on pourra légitimement penser d'une part que dans les structures économiques, juridiques et administratives dans lesquelles fonctionnent actuellement les bibliothèques municipales françaises, le bilan des 15 premières années de fonctionnement de la nouvelle bibliothèque de Saint-Dié est largement positif et que d'autre part elle aura pleinement joué son rôle en contribuant grandement au développement de la lecture publique au sein de la patrie de Jules Ferry qui a déclaré un jour... "Tant qu'on n'aura pas fait de bibliothèques, on n'aura rien fait".

CONCLUSION

LA BIBLIOTHEQUE DE SAINT-DIE, UN EXEMPLE UNIQUE ?

Dans toutes les statistiques éditées par la Direction du Livre et de la Lecture concernant l'activité des bibliothèques publiques, celle de Saint-Dié occupe presque toujours la première place. Or nous avons vu que les Déodatien n'étaient pas atteints par quelque virus local qui les obligerait, pour se soigner, à utiliser plus que les autres Français les services offerts par leurs bibliothèques...

Il se trouve simplement qu'à Saint-Dié cohabitent fructueusement d'une part une municipalité considérant le fonctionnement de sa bibliothèque aussi important que celui des autres services municipaux, d'autre part un bibliothécaire persuadé que les Français peuvent utiliser leurs bibliothèques aussi massivement que les habitants de certains pays étrangers semblables à la France et qui met tout en oeuvre, selon les moyens dont il dispose, pour atteindre cet objectif en développant et en mettant en pratique les théories originales et ambitieuses que nous avons décrites.

Malheureusement, malgré les résultats obtenus à Saint-Dié, trop nombreux sont les bibliothécaires qui restent sceptiques ou attentistes ou qui ne partagent pas ces conceptions - qui sont pourtant loin d'être révolutionnaires - sur la lecture publique. Or, il est évident que si certaines méthodes propres à la médiathèque de Saint-Dié étaient étendues au plan national et notamment le projet de médiathèque de secteur, les bibliothèques ne resteraient plus longtemps encore les temples inconnus ou désertés par le grand public : elles deviendraient au contraire les voies d'accès du plus grand nombre à la culture et à l'information sous toutes leurs formes. Les efforts financiers conjugués des municipalités, des départements, des régions et de l'état, la présence de bibliothécaires et de techniciens compétents, conscients de l'utilité de leur travail, sont les conditions nécessaires et suffisantes à la réussite.

L'exemple de Saint-Dié ne devrait pas rester unique : les résultats obtenus dans de nombreuses autres villes depuis quelques années montrent que certaines municipalités consacrent des efforts pour développer l'activité de leur bibliothèque; à chaque fois ceux-ci ont été récompensés.

Lorsque la France entière, villes et campagnes, sera correctement alimentée par un réseau de lecture publique, Saint-Dié sera "banalisée" : le but poursuivi par son bibliothécaire sera alors atteint: l'exemple de Saint-Dié ne sera plus qu'une référence ...historique.

DOCUMENTS ANNEXES

I - ENQUETE.

a) buts.

b) conditions.

c) commentaires.

II - DOCUMENTS EDITES PAR LA BIBLIOTHEQUE.

a) "Regards"

b) catalogue des "Nouveautés"

c) "A la médiathèque de Saint-Dié"

L'ENQUÊTE: buts, conditions, commentaires.

1. Buts.

Après avoir exposé de l'"intérieur" le fonctionnement de la bibliothèque centrale de Saint-Dié et avoir porté une appréciation personnelle sur les services rendus à la population, il nous a semblé intéressant de tenter de voir comment les usagers eux-mêmes la jugent et de quelle manière ils l'utilisent. Il ne s'agit donc pas d'une enquête sur la sociologie de la lecture et par exemple les réponses aux questions suivantes "qui lit quoi?", "qui fréquente la bibliothèque?", "quelle est la nature des documents empruntés?" ne seront ni traités ni même abordés. Ces réserves faites, l'intérêt du questionnaire réside en la possibilité qu'il nous donne de nous renseigner un peu mieux sur la manière dont la bibliothèque est "perçue" par ses usagers dans trois domaines: sa fréquentation, son appréciation, son utilisation par le public.

2. Les conditions.

600 questionnaires sur le modèle de celui reproduit aux pages suivantes ont été distribués, de façon très inégale d'ailleurs, dans les trois bibliothèques de la ville: 450 à la centrale, 135 à Kellermann, 15 à Saint-Roch. Cette "ventilation" partielle tient à deux raisons: nous avons tenu compte d'une part des chiffres de fréquentation, d'autre part du fait que cette enquête a été élaborée pour le public adulte uniquement et que plusieurs questions ne concernent que la bibliothèque centrale: celles relatives à l'emplacement de la bibliothèque, à son ouverture entre 12h et 14h, aux diapositives et aux estampes et enfin à la dernière question: la bibliothèque forme-t-elle avec le musée le "centre culturel" de la cité.

258 questionnaires nous sont revenus - ce qui illustre déjà l'intérêt porté par les usagers à leurs bibliothèques,

LA BIBLIOTHEQUE DONNE LA PAROLE A SES USAGERS

(1) Veuillez entourer la réponse qui vous convient.

Résidez-vous à Saint-Dié ?	Oui (1)	Non (1)
Venez-vous régulièrement à la bibliothèque ?	Oui	Non
1 fois par semaine	Oui	Non
1 fois par quinzaine	Oui	Non
1 fois par mois	Oui	Non
Fréquentez-vous d'autres bibliothèques ?	Oui	Non
Si oui : à Saint-Dié	Oui	Non
ailleurs	Oui	Non
D'autres membres de votre famille ou votre entourage fréquentent-ils la bibliothèque ?	Oui	Non
La bibliothèque centrale vous semble-t-elle bien située dans la ville ?	Oui	Non
Si non : quel emplacement auriez-vous souhaité :		
.....		
.....		
Souhaiteriez-vous un service de bibliobus ?	Oui	Non
Si oui : urbain	Oui	Non
rural	Oui	Non
Trouvez-vous utile l'ouverture de la bibliothèque entre 12 h et 14 h ?	Oui	Non
Empruntez-vous vos documents		
— selon un choix "mûri" à l'avance	Oui	Non
— selon ce que vous trouvez sur les rayons	Oui	Non
— en prenant l'avis du personnel	Oui	Non
Empruntez-vous uniquement des livres ?	Oui	Non
Empruntez-vous uniquement des disques ?	Oui	Non
Empruntez-vous des livres et des disques ?	Oui	Non

Empruntez-vous les autres collections mises à votre disposition ?	Oui	Non
– diapositives	Oui	Non
– estampes	Oui	Non
– périodiques	Oui	Non
Trouvez-vous le choix de documents offerts suffisamment vaste en		
– livres	Oui	Non
– disques	Oui	Non
– périodiques	Oui	Non
– diapositives	Oui	Non
Qu’appréciez-vous le plus :		
– la variété des documents à emprunter	Oui	Non
– le nombre de documents à votre disposition	Oui	Non
– l’accueil, le service, les locaux	Oui	Non
Lisez-vous “Regards”, le mensuel édité par la bibliothèque ?	Oui	Non
Prenez-vous et utilisez-vous les catalogues imprimés des “nouveau­tés” édités deux ou trois fois par an ?	Oui	Non
Prenez-vous et utilisez-vous les prospectus d’annonces des spectacles et concerts mis à votre disposition sur les comptoirs ?	Oui	Non
Assistez-vous aux manifestations organisées par ou dans la bibliothèque : expositions, spectacles, concerts, conférences ?	Oui	Non
La bibliothèque centrale vous semble-t-elle être, avec le musée, le “centre culturel” de la cité ?	Oui	Non

Remarques éventuelles :

.....

.....

.....

- RESULTATS DU QUESTIONNAIRE -

	Résidents Saint-Dié 171		Non-résidents 87		Total 258	
	réponses oui	non	réponses oui	non	réponses oui	non
Venez-vous à la bibliothèque. - 1 fois par semaine - 1 fois par quinzaine - 1 fois par mois	77 66 22		34 32 10		111 98 32	
Fréquentez-vous d'autres bibliothèques si oui - à Saint-Dié - ailleurs	50 38 21	107	25 13 21	54	75 51 42	161
D'autres membres de votre famille ou votre entourage fréquentent-ils la bibliothèque	131	30	47	31	178	61
La bibliothèque est-elle bien située	163	5	83	3	246	8
Souhaitez-vous un service de bibliobus si oui - urbain - rural	37 15 25	99	28 4 28	45 4	65 19 53	164 4
L'ouverture entre 12h et 14h semble-t-elle utile	132	25	69	12	201	37
Empruntez-vous vos documents - selon un choix "muri" à l'avance - selon ce qu'il y a sur les rayons - en prenant l'avis du personnel	102 111 31	17 6 32	59 63 14	9 3 22	161 174 45	26 9 54
Empruntez-vous uniquement des livres des disques	78 3		35 0		113 3	
Empruntez-vous des livres et des disques	88		52		140	
Empruntez-vous les autres collections : - diapositives - estampes - périodiques	43 10 59		18 1 25		61 11 84	
Le choix de documents est suffisamment vaste en : - livres - disques - périodiques - diapositives	124 36 34 43	25 49 12 26	67 27 21 10	13 24 9 8	191 63 55 53	38 73 21 36
Qu'appréciez-vous le plus : - la variété des documents - le nombre des documents - l'accueil, l'exercice, les locaux	105 76 115	6 13 9	48 47 63	3 2 2	153 123 178	9 15 11
Lisez-vous "Regards"	107	59	50	36	157	95
Utilisez-vous les catalogues des "nouvelautés"	61	93	37	47	98	140
Utilisez-vous les prospectus d'annonces des spectacles	108	54	52	32	160	86
Assistez-vous aux manifestations organisées par la bibliothèque	83	66	32	51	115	117

parmi lesquels nous avons opéré une première sélection entre ceux remplis par des résidants à Saint-Dié et ceux remplis par des personnes n'habitant pas la localité déodatienne. Nous avons obtenu 171 questionnaires soit 66% pour les premiers et 87 pour les seconds, soit 34%. Ces chiffres reflètent sensiblement la répartition moyenne entre les deux catégories d'emprunteurs bien que l'écart ne soit pas aussi prononcé dans la réalité.

Enfin signalons que le dépouillement n'a pu s'effectuer bibliothèque par bibliothèque; nous aurions ainsi vu si les lecteurs des annexes divergeaient de ceux de la centrale dans leur manière d'apprécier et d'utiliser la bibliothèque centrale, car les questionnaires ont été par erreur mêlés les uns aux autres à leur arrivée sans signe distinctif de provenance.

3. Commentaires.

Bien évidemment ces commentaires ne peuvent prétendre à l'exhaustivité et ne peuvent vêtir qu'une valeur indicative puisque le sondage ne touche qu'un peu plus de 11% du public concerné. Nous allons néanmoins tenter brièvement d'en souligner les enseignements généraux.

a) La fréquentation.

Déodatiens et non-déodatiens se montrent des usagers fidèles et assidus puisque 86% d'entre eux se rendent à la bibliothèque au moins une fois tous les 15 jours. Par contre, 68% ne fréquentent pas d'autres bibliothèques; on notera logiquement que les résidants à Saint-Dié sont proportionnellement plus nombreux à fréquenter au moins deux établissements à Saint-Dié (plus d'un inscrit sur cinq) et que les non-résidants qui se rendent dans d'autres bibliothèques possèdent pratiquement tous une carte de lecteur dans une autre ville.

Une différence notable entre déodatiens et non-déodatiens concerne la fréquentation de la bibliothèque par d'

autres membres de l'entourage du lecteur; en effet 8 déodatien-
 tiens sur 10 déclarent n'être pas seuls dans leur famille
 à fréquenter la bibliothèque alors que 6 sur 10 seulement
 des non-déodatien-
 tiens sont dans ce cas. Sans doute faut-il voir
 là l'un des effets de l'éloignement qui constitue un obstacle
 pour les personnes éprouvant des difficultés à se déplacer.

On aurait pu penser que la question sur le bibliobus
 aurait recueilli une majorité de suffrages positifs. Or il
 faut bien admettre que les réponses sont assez étonnantes
 puisque 27% des déodatien-
 tiens et 38% seulement des non-déodatien-
 tiens souhaiteraient un service de bibliobus. Deux tentatives d'
 explications peuvent être fournies:

-Les usagers ne connaissent pas l'ensemble des servi-
 ces que pourraient leur rendre un bibliobus.

-La bibliothèque de Saint-Dié satisfait pleinement
 ses usagers et ceux-ci n'éprouvent pas le besoin de se voir
 offrir de nouvelles structures.

b) L'appréciation.

Indiscutablement les usagers sont pleinement satisfaits
 de l'emplacement occupé par la bibliothèque au sein de la
 ville à l'exception de 4 ou 5 d'entre eux qui auraient pré-
 féré qu'elle soit en plein centre ville, rue Thiers. Cette
 constatation prouve l'importance revêtue par le choix de
 l'emplacement d'un tel bâtiment dans le paysage d'une ville
 puisqu'il peut dans une certaine mesure conditionner la fré-
 quentation de la bibliothèque par ses usagers.

L'ouverture récente de la bibliothèque entre 12h et
 14h est évidemment bien accueillie par l'ensemble du public,
 mais il est néanmoins très difficile de comprendre pourquoi
 37 personnes ont jugé bon de ne pas la trouver utile puis-
 qu'elle représente l'extension pratique d'un service public
 à toute une commu-
 nauté et que cela ne les gêne en rien.

Dans la même proportion, 83%, tous les lecteurs trouvent
 le choix des livres à leur disposition suffisamment vaste
 alors que les disques ne rencontrent pas la même unanimité
 notamment chez les déodatien-
 tiens qui se montrent plus exigeants
 que les non-résidents à Saint-Dié quant au choix des disques
 qui leur est proposé. Ces déodatien-
 tiens fréquentent-ils la dis-

cothèque de l'annexe Kellermann qui constitue un complément idéal en disques de variétés, jazz, blues à la discothèque de la centrale très bien fournie quant à elle en musique classique? Diapositives et périodiques semblent être offerts en nombre suffisant pour la majorité des usagers.

Il est tout à fait remarquable de constater que c'est "l'accueil, le service, les locaux" qui devancent assez nettement, dans l'appréciation que porte le public envers la bibliothèque, le nombre des documents ou leur variété. Quelques différences valent d'être notées: 44% des déodatienais trouvent dans le nombre des documents un élément de satisfaction contre 54% pour les non-résidents; 61% des premiers cités apprécient vivement le choix des documents contre 54% pour les seconds. Ces chiffres démontrent que la qualité de l'accueil est un élément primordial à la bonne marche d'une bibliothèque qui est avant tout un service public. Une majorité d'usagers se dégage également en faveur de la variété des documents: la bibliothèque de Saint-Dié est donc bien perçue comme une médiathèque à part entière.

c) L'utilisation.

A titre indicatif, les usagers empruntent leurs documents de préférence en "errant" parmi les rayons, puis selon un choix qu'ils ont établi auparavant, enfin en prenant l'avis du personnel. Ces résultats sont sans aucun doute une incitation à développer toujours davantage le nombre de documents mis en libre-accès.

Nous apprenons également que les non-déodatienais sont 10% de plus que les autres à emprunter des disques et des livres (60% contre 50%). Les personnes habitant hors Saint-Dié désirent peut-être inconsciemment profiter au maximum des différents services offerts par la médiathèque et avoir de la sorte l'impression de n'avoir pas fait le déplacement uniquement pour des livres? Signalons qu'un usager sur quatre emprunte des diapositives, ce qui confirme la présence indispensable de ce genre de collections dans une "bibliothèque-médiathèque";

Les documents édités par la bibliothèque "Regards" et le catalogue des "nouveau-tés" sont lus et utilisés par 60% des usagers pour le premier et 38% pour le deuxième, en notant tout efois que ce dernier est logiquement plus consulté par les non-résidants qui en ont besoin pour suivre la politique d'achat de la bibliothèque (Ils ont moins facilement l'occasion que les déodatien-s de venir se rendre compte eux-mêmes "de visu" sur les rayonnages des derniers livres acquis). Les prospectus d'annonces de spectacles en tout genre que le public trouve sur les différentes banques de prêt présentent un vif intérêt pour le public puisque 60% des usagers déclarent ne pas les négliger: voilà encore un signe qui démontre que la bibliothèque ne doit pas être un lieu où la culture est toute entière enfermée dans les livres.

Enfin, près de la moitié des déodatien-s disent assister aux manifestations organisées . par ou dans la bibliothèque et devancent assez largement et de manière compréhensible les non-résidants: l'animation dans les bibliothèques n'est donc pas tout à fait inutile...

La conclusion de cette enquête nous est fournie tout naturellement par les réponses données à la dernière question: pour 78% du public qui fréquente la bibliothèque, cette dernière et le musée forment le centre culturel de la cité. Ce chiffre traduit à lui tout seul l'image de marque qu'a su se forger la médiathèque de Saint-Dié auprès de ses usagers depuis une quinzaine d'années: celle d'un établissement vivant, dynamique où la culture et l'information sont présentes sous toutes leurs formes.

